

L'Ami du 20^e

Journal chrétien d'informations locales • Février 2015 • n° 712 • 69^e année

1,70 €

Moins de voitures, davantage de transports en commun, métro, autobus, tramway, vélo : les nouveautés à venir

Transports dans le 20^e Ce qui va changer

Entretien avec Renaud Martin, élu en charge des transports, des déplacements, des circulations, de la promotion du vélo et de la voirie > **Pages 7 à 9**



Place Gambetta avec ses terminus de bus

■ Un quartier original

Les Amandiers

> 14



© JEAN-BLAISE LOMBARD

■ Parcelle Kemmler

Un nouveau jardin public en bonne voie

> 3

■ Copropriété

Les différents travaux sur les parties communes

> 5

■ Le Carême

Mercredi des Cendres le 18 février

> 12

■ Conseils de Quartier

La nouvelle carte des 7 conseils de quartier

> 13

■ C'est la faute à Le Corbusier

Au Vingtième Théâtre
Une interrogation pertinente sur les grands ensembles

> 16



**ÉPARGNER
DANS UNE BANQUE
QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,4 millions de clients-sociétaires.

CRÉDIT MUTUEL PARIS 20 SAINT-FARGEAU
167, AVENUE GAMBETTA - 75020 PARIS - TÉL. : 0 820 099 893*
24, RUE DE LA PY - 75020 PARIS - TÉL. : 0 820 099 894*
COURRIEL : 06050@CREDITMUTUEL.FR

© JEAN-MICHEL OKROVSKI

*0,12 € TTC/min.



Courrier

des lecteurs

MISE AU POINT DU GROUPE EELV*

Lors du Conseil d'Arrondissement du 4 Décembre, EELV s'est abstenu sur la charte des Conseils de Quartier.

Les élu-e-s écologistes sont attaché-e-s à la démocratie participative, comme complémentaire et autonome de la démocratie représentative, comme un lieu de co-construction, de lien social et de mise en œuvre de l'intérêt général près de chez nous.

Aussi, nous nous réjouissons que les Conseils de quartier soient enfin mis en place dans la nouvelle mandature, et nous ferons tout pour que ces instances démocratiques et populaires soient, dans la réalité, participatives, autonomes, constructives, riches de leurs discussions et surtout, libres de décider des projets de leur quartier dans le sens de l'intérêt général. Nous regrettons cependant que la concertation n'ait pas été à la hauteur de l'enjeu.

La composition des nouveaux conseils de quartier a été publiquement annoncée sans aucune information ni discussion préalable. Nous voudrions être rassurés sur l'autonomie des conseils de quartiers, les moyens dont ils seront dotés et sur l'initiative qui leur sera laissée pour élaborer leur ordre du jour en concertation avec la Mairie. S'agissant des associations, seules les associations chargées de service public sont membres de droit.

On les oppose ainsi aux associations de quartier qui sont tout autant créatrices de lien social et de solidarité à leur échelle, riches de leurs énergies et de leurs initiatives.

Nous nous sommes donc abstenus pour des raisons de méthode mais aussi pour que les associations de quartier soient reconnues comme indispensables à la démocratie locale de nos quartiers.

*EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

PLANTATIONS PLACE SAINT-FARGEAU

Après plus de deux mois de travaux, la place Saint-Fargeau reprend peu à peu un aspect normal. On va y replanter des arbres. Parfait ! A condition que leur emplacement soit judicieux, ce qui n'est pas le cas pour deux d'entre eux, situés de part et d'autre du passage piéton entre la brasserie "Le Saint-Fargeau" et le métro du même nom. Le premier sera implanté à 58 cm de la cloison vitrée de la brasserie, laissant ainsi un demi-mètre aux piétons qui ne peuvent plus s'y croiser en raison du resserrement du trottoir à cet endroit.

De l'autre côté du passage piéton, son vis-à-vis est situé à 1 mètre du bord du trottoir, quasiment dans l'axe du passage piéton, et barre ainsi la moitié de l'accès à l'escalier du métro. Cet endroit est déjà gêné par un banc qui aurait été mieux placé à quelques mètres, près du mur du métro.

Ces plantations généreront considérablement les nombreux piétons qui fréquentent cet endroit très animé et témoignent d'une absence totale de bon sens. Les personnes qui désireraient le déplacement de ces deux arbres peuvent s'adresser à la Direction des parcs et jardins de Paris, Circonscription Centre-Est, Route de la Brasserie (12^e). 01 55 78 19 19.

NICOLE JOBELOT

Le Garance

Automne 2015 : arrivée du Ministère de l'Intérieur, retour de la RATP

C'est fait depuis le 31 décembre 2014, l'option d'achat est levée et ICADE a cédé le Garance au Ministère de l'Intérieur. Le déménagement de 1350 fonctionnaires appartenant à 7 directions :

- DCCRS, direction centrale des compagnies républicaines de sécurité ;
 - DCPAF, direction centrale de la police aux frontières ;
 - DGEF, direction générale des étrangers en France ;
 - DGSCGC, direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises ;
 - DSCR, délégation à la sécurité et à la circulation routières ;
 - IGPN, inspection générale de la police nationale ;
 - SAELSI, service de l'achat, des équipements et de la logistique de la sécurité intérieure ;
- est prévu pour la rentrée 2015.

Et les bus reviendront début 2016

A cette date le nouveau centre bus de la RATP, dont les installations sont enterrées dans le sous-sol du Garance, accueillera les bus de l'ancien centre actuellement remisés sur la Petite Ceinture, auxquels s'ajouteront de nouvelles lignes. Le nouveau centre bus fonctionnera à plein régime début 2016, il y aura alors quelques 200 bus contre 140 aujourd'hui.

Les lignes qui en partiront seront

- Lignes de jour : 29, 46, 48, 56, 69, 86, 325, 351
- Noctiliens : N01, N16.

Le chantier de la crèche et du collège devrait démarrer en septem-



© PHUONG VASSEUX

bre 2015, les collégiens inaugureront les nouveaux locaux à la rentrée 2018.

L'impact sur l'environnement est particulièrement surveillé

Quid de l'impact environnemental dans le quartier du nouvel ensemble immobilier et de l'augmentation de la circulation des bus et des voitures ?

ICADE a certifié qu'au niveau des rues, seules les prises d'air seront installées. Tous les rejets se feront en toiture, à 8 mètres des habitations, après avoir été traités selon leur nature par des filtres à charbon. Le bruit des extracteurs d'air ne devrait pas dépasser le bruit ambiant de plus de 2 décibels.

La Mairie du 20^e est vigilante quant à la motorisation des bus. Elle a renouvelé ses demandes à la RATP et au STIF, le propriétaire de la flotte, d'affecter au nouveau centre bus les bus les moins polluants et en priorité les bus hybrides. Les lignes 48 et 56 sont déjà aux normes Euro 5 en matière de filtre à particules. Les lignes 69 et 325 seront aux normes Euro 6 en 2015. Pour les autres lignes, les renouvellements d'un certain nombre de véhicules sont prévus.

Une nouvelle campagne de mesure de la qualité de l'air autour du Garance sera faite par Air Parif au printemps 2016. ■

PHUONG VASSEUX

e-clope
SHOP
LA CIGARETTE ELECTRONIQUE

80, Avenue Gambetta 75020 Paris
Tél. : 01.43.64.51.94

REFLETS DE SOIE
Lingerie Prêt à porter

108, Av. Gambetta - 75020 Paris
Tél.: 0143618099

SERRURERIE
INTERPROTECTION
De Père en Fils depuis 1980
Devis Gratuit

Ouverture de porte
Blindage de porte
Dépannage
Rideau métallique
Volet roulant

Installation de toutes fermetures du Bâtiment

89, rue de Belleville - 75019 PARIS
Tél. : 01 42 02 23 94 • Fax 01 42 02 43 14
Port. : 06 61 39 23 94
interprotection@orange.fr

OPTIQUE
St Fargeau

L'expérience et la qualité au service de votre vue depuis 1987

Mme **ATTIA** Sandra OPTICIENNE D.E.
SPECIALISTE DU VERRE HAUTE DEFINITION ESSLOR

Visitez notre site : www.optique-saintfargeau.com

6, Place St Fargeau 75020 PARIS • Tél : 01 40 31 86 80 • Métro St FARGEAU

Panic
PRÊT A PORTER FÉMININ

118, rue de Belleville - 75020 Paris
☎ 01 43 66 13 09

L'éclat
Fabricant / Joaillier

242 bis rue des Pyrénées - 75020 Paris
Tél. : 01 46 36 01 69
email : boutique.jeclat@gmail.com

RESTEZ AUTONOME À VOTRE DOMICILE

Vous avez besoin d'aide pour votre toilette, vos repas, vos tâches ménagères...

Adhap Services® est là pour vous aider tous les jours de l'année. Permanence téléphonique 7 jours sur 7, 24h/24
Tél. 01 48 07 08 07
adhap75d@adhap-services.eu

Adhap Services® Agencement qualité préfectoral
Le professionnalisme d'un professionnel, 24 heures 24.

Centre Auditif Saint-Fargeau
Retrouver le plaisir d'entendre en toute liberté!

Nathalie Giaoui
Audioprothésiste
Diplômée d'Etat

40, rue Haxo
75020 Paris
Tél. 01 40 30 17 26
nathalie.giaoui@hotmail.fr
Face au métro Saint Fargeau

DEPIERRE
immobilier

71-73, place de la Réunion
75020 PARIS
Tél. 01 43 67 08 08
Fax 01 43 67 04 04
depierre.immobilier@free.fr

L'agence du quartier Réunion

Estimations discrètes et gratuites
Achat - Vente - Location
Votre appartement en vente sur huit sites internet immobiliers !
Qui vous offre mieux ? Comparez!

Adhérent au code de déontologie FNAIM



Braderie de la solidarité de l'association Autremonde

Malgré le froid et un vent vif, une longue queue animée le long de la mairie du 20^e attire le regard ; tiens une expo sûrement intéressante. Interpellée une dame me renseigne, il s'agit d'une braderie chic faite par l'association caritative «Autremonde». Affluence en mairie du 20^e donc, ces 6 et 7 décembre pour la braderie solidaire, un évènement chic où sont mis en vente plus de 25000 vêtements, accessoires, cosmétiques offerts par quelques 120 partenaires de l'industrie du luxe. Les bénéfices sont utilisés pour financer les actions d'Autremonde. Un coup d'œil sur leur site : Autremonde se définit comme une association d'intérêt général, loi 1901,

basée à Paris 20^e (30, rue de la Mare) qui agit pour et avec les personnes en situation d'exclusion et de migration dans notre société. Son action se veut en dehors de tout a priori partisan, religieux ou racial. Pour réaliser son objet, cette association met en œuvre des actions de terrain, qui expriment ses valeurs et alimentent sa réflexion.

La fête de la fringue

On arrive, après une attente d'une bonne heure, dans le hall transformé en vestiaires et caisses. C'est vrai qu'on est frappé par la jeunesse des «dames vestiaires», des vendeurs et des caissiers improvisés. Beaucoup plus de filles que de garçons malgré la nécessité de porter des gros cartons. On nous

invite à déposer sac, sac à main, trop gros manteaux, écharpe... et munie d'un gros sac bleu de marque «inconnu», l'aventure commence, je file au stand des créateurs.

Mais là un peu déçue, beaucoup de tailles mannequin ou de «créations». Bon, c'est sûrement là le bonheur de jeunes en mal de fringues originales. Plus loin un stand bijoux très entouré où règne un jeune homme bien entouré également. Au milieu des vestes bien coupées en laine 'Caroll', plus loin des stands triés par couleur ou par type de vêtement, des pulls, des chemisiers des hauts sympas d'été ou d'hiver. Le «salon d'essayage est une grande planque à côté d'un immense miroir très XIX^e de la mairie où les belles se disputent l'espace gentiment et s'échangent des conseils. Un peu plus cher que l'an dernier, des habitués s'interpellent tu as trouvé quoi ? Une dame me montre l'affaire de marque très tendance à un prix sympa.

On y trouve tout même des babioles, un tube coloré, des crayons à mine noire très pointue, qui appellent le dessin d'enfants sages. On a plaisir à participer ; tout cela dans une ambiance bon enfant. ■

LAURENCE HEN

<http://autremonde.org/>



Vue de la braderie

Parcelle Kemmler

Aménager un jardin public... ce n'est pas si simple

Le 14 octobre dernier, au pavillon Carré de Baudouin, élus et services de la Mairie ont présenté aux riverains et associations leurs propositions concernant l'aménagement du jardin public sur la parcelle "Kemmler" – rues des Cascades et de l'Ermitage – (du nom de l'entreprise de décolletage fermée depuis 2004), que la Ville de Paris a achetée en 2013 après 18 ans d'actions associatives. Compte-tenu des contraintes techniques, administratives et budgétaires, il est prévu que ce jardin ne sera ouvert qu'en 2017.

Quels sont les principaux problèmes à résoudre d'ici là ?

– Les arbres : certains sont fragiles mais la volonté de maintenir la partie boisée, de protéger son développement et de conser-

ver le naturel du site est largement partagée et prise en compte par riverains et responsables qui l'appellent maintenant avec humour "la forêt Kemmler" !

– Le Regard du XVII^e siècle : enfoui sous 2 mètres de terre, il faut trouver le meilleur moyen de le rendre visible au public.

– La dépollution du sol est indispensable, compte-tenu de la nature de l'ancienne usine.

– L'accès aux personnes à mobilité réduite, question qui se révèle difficile à résoudre ; bien qu'obligatoire dans les espaces publics : la mairie est amenée à solliciter une dérogation à la loi en vigueur en raison de la forte pente et du fait que l'accès même de la parcelle est pratiquement impossible aux fauteuils roulants ; la construction d'une rampe d'accès à l'intérieur du jardin occuperait une trop grande partie du ter-

rain et la création d'un ascenseur poserait de gros soucis de maintenance et de coût.

Deux projets ont été proposés par la mairie

1. créer une "terrasse-belvédère", rue de l'Ermitage, d'où pourrait être vue la partie boisée du jardin qui resterait inaccessible au public ;

2. garder la configuration actuelle avec un espace pour les jeux et activités en haut du terrain et une allée dans la partie boisée permettant de sillonner "la forêt". Après discussion, le public s'est prononcé massivement en faveur du deuxième projet avec des modifications concernant la visibilité du Regard des "Petites Rigolles"(tel qu'il est orthographié sur l'inscription du XVII^e siècle toujours visible !) : la suggestion de couvrir le Regard d'une

Musique, art et environnement

Talacatak

Exercez-vous à prononcer Talacatak à haute voix et de plus en plus vite. Observez ce qui se passe. Ce petit mot magique, après avoir délié la langue, délivre le corps de son immobilité et vous met en mouvement. Rien d'étonnant à cela, puisqu'il s'agit d'une onomatopée venant du swing brésilien. Lionel Haiun, musicien, plasticien, directeur, fondateur de l'association Talacatak, n'hésite pas à présenter, non sans fierté, les nombreux instruments à percussion, à vent, à cordes, à bruitages, sortis de son atelier : rebolo, kazoo, berimbau, bâton de mer, d'inspiration brésilienne et de musiques du monde. Une soixantaine environ à découvrir pour l'enchantement des enfants et des moins jeunes.



Lionel Haiun

A partir de matériaux de récupération

«Les instruments développés par Talacatak sont des créations originales, issues d'années de pratique, de réflexion et d'inventions écologiques. Lors de toute élaboration d'instrument, deux critères essentiels rentrent en compte : la qualité acoustique des instruments fabriqués, la considération écologique, en valorisant le réemploi de déchets (5 tonnes par an)». Cannelles, bouteilles, bouchons, tout un éventail d'objets se transforment en instruments de musique grâce à une imagination fertile.

Naissance d'une association

Faute de moyens financiers, Lionel crée son premier rebolo, instrument de percussion, avec des matériaux de récupération. Ce sera l'idée de lancement de l'association. Depuis 2007, ce musicien transmet son savoir faire à différents groupes. L'association est présente auprès de jeunes en difficulté, travaille avec des centres sociaux : les Amandiers, Étincelle,

et la DASCO (Direction des Affaires Scolaires)... en cela fidèle aux objectifs fixés, entre autres : ouvrir la culture à tous et pour tous ; lutter contre les discriminations et les exclusions ; promouvoir les diversités culturelles ; soutenir la création et la diffusion d'œuvres ; favoriser l'insertion professionnelle ; créer des emplois.

Chacun est musicien

Le simple froissement d'une feuille de papier, le tapotement des doigts sur une table deviennent musique, c'est pourquoi les ateliers s'adressent aux tout-petits dès 18 mois. Les adultes participent également à la démarche jusqu'à 70 ans voire plus... Les participants aux ateliers peuvent rejoindre un orchestre ou se produire dans les écoles ou autres lieux.

Enthousiasmée par l'originalité du projet, je quitte les locaux de l'association (36 rue Olivier Métra) en chantant : je cherche des musiciens... De quel instrument jouez-vous ? de tout, de tout... Berim, berim, bau, berim berim berim bau berimbau... ■

CÉCILE IUNG

Pour plus d'information : <http://talacatak.org>

plaque de verre a été abandonnée, car elle risquerait d'être endommagée par des chocs, des rayures et l'humidité, qui la rendraient inefficace ; l'escalier menant au Regard sera donc aménagé de façon à laisser voir le Regard par le public mais son ouverture restera sous la responsabilité de l'association "Les Sources du Nord" qui en assure l'entretien.

Les services techniques travaillent désormais sur le projet retenu

La paysagiste de la Ville de Paris et les services de la DEVE (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement) travaillent actuellement sur le projet adopté lors de la

concertation. De nouvelles rencontres sont prévues avec les riverains ayant pour thèmes la valorisation du Regard (mise en place de panneaux relatant l'Histoire de l'eau à Belleville et dans le monde) et l'aménagement d'équipements, d'activités, notamment pour les enfants, qui soient fidèles à l'aspect naturel du jardin (mur d'escalade, poutres, murets, ...). ■

Rendez-vous en 2017 sous les ombrages de la "forêt Kemmler" ! Association "Les Coteaux de Belleville", 36, rue de l'Ermitage, coteaux.belleville@laposte.net www.LesCoteauxDeBelleville



Le centre d'animation Ken Saro Wiwa offre ses murs à un artiste, enfant du 20^e

Au 63 de la rue de Buzenval, sur un bâtiment à l'architecture très moderne, sur la façade de la rue des Haies, une magnifique fresque murale a été réalisée, entièrement au pinceau, en trois jours par un jeune graffeur.

Un homme, une passion

Tarek Benaoum, 36 ans, né à Salé au Maroc, a habité pendant 20 ans la rue de Fontarabie. Dans les années 90, âgé de 14 ans, une bombe de peinture à la main, il découvre le graffiti. Il s'adonne à

cet art et va totalement se consacrer à cette passion qui ne le quittera plus. Tandis qu'il explore l'art du graff, il se tourne vers la calligraphie qu'il considère comme une continuité à son amour pour l'écriture, plus précisément au lettrage. Après avoir pris des cours de calligraphie au scriptorium de Toulouse, pendant quatre ans, il fréquente l'atelier de Bernard Arin, professeur à l'atelier d'art graphique de l'école des Beaux-Arts de Toulouse. Il est très vite attiré par un mix entre le graffiti et la calligraphie latine. Il a inventé un

langage composé de formes cosmiques aux couleurs chatoyantes. Le bleu, le jaune, l'argent et l'or sont omniprésents dans ses deux compositions effectuées pour le centre d'animation.

Un art de l'éphémère

Au deuxième étage une autre fresque, mais celle-là éphémère, car, dans deux mois, elle aura disparu. En effet, le centre dédie une terrasse et des espaces extérieurs, qui sont spécialement conçus à cet effet, pour accueillir des réalisations de graff et de «street art»,



Fresque murale de Tarek Benaoum

qui seront effectuées par les adhérents, et qui se renouvelleront donc tout au long de l'année, en fonction de leur production.

Tarek Benaoum est maintenant un artiste connu et reconnu. Sa route a croisé celle de Philippe Starck, qui a été conquis par son travail et qui lui a alors proposé de décorer le plafond du Mama Shelter de la rue de Bagnole. D'autres Mama Shel-

ter ont suivi en France et à l'étranger. Depuis il exporte son savoir-faire dans le monde. Son aire de jeu : les lieux publics, les hôtels, les restaurants, les clubs de nuit... Son prochain projet : le plafond du casino Sahara à Las Vegas. ■

«La peinture des mots, ici, parle et est un lieu d'où ça parle».

JOSSELYNE PEQUIGNOT

Communiqué de l'Association Surmelin Saint Fargeau

Non à de nouveaux logements sociaux sans équipement socio-culturel

La modification du PLU proposée à l'ensemble de Paris pour 2015 met en priorité :

- la construction de logements sociaux
- les espaces verts
- le commerce et l'artisanat

Cette modification du PLU devrait permettre une meilleure répartition des logements sociaux sur l'ensemble de Paris, avec comme ligne directrice qu'ils soient implantés là où se trouvent les équipements socioculturels indispensables à la vie des citoyens. Devons-nous rappeler à nos élus que la cohésion sociale se fonde sur des lieux de vie et d'échange ?

Mais la Mairie du 20^e semble ignorer ce nécessaire équilibre

Dans le cadre de la modification du PLU, des tables rondes ont été organisées à la Mairie du 20^e, en trois groupes, chacune chapeauté par un élu. La priorité de construire, à nouveau et encore, des logements sociaux dans notre arrondissement a été affirmée sans tenir compte de

ce nécessaire équilibre. Et rappelons que les constructions de logements sociaux dans le 20^e dépassent déjà de plus de 10 % le quota requis de 25 % ce qui en fait l'un des arrondissements de Paris les plus pourvus.

Et, à aucun moment, il n'a été question d'y implanter également les équipements et services indispensables à la vie des habitants, et pourtant il manque encore pour notre arrondissement 2000 places en crèche, des places dans les écoles du Nord-Est, des bibliothèques, des centres culturels, etc.

Nous avons obtenu une 3^e piscine, il en manquera encore 2 pour être au nombre requis par habitant. Après ce triste constat, nous avons été conviés à une réunion le 2 décembre 2014 au centre sportif de la Porte des Lilas, 1 rue Paul Meurice, nouvellement réalisé. Il est superbe.

Lors de la réunion, le responsable de la SEMAVIP présente les différents projets restants avec notamment la construction d'au moins 3 ou 4 nouveaux ensembles de logements sociaux (!) et le déplacement en un autre lieu de la bibliothèque prévue place du maquis du Vercors ...

Le projet adopté il y a 10 ans est dénaturé

Ainsi, le décalage est important et significatif par rapport aux orientations de la ZAC retenues il y a 10 ans avec l'aval des conseils de quartiers Saint Fargeau et Gambetta, dont notamment l'implantation d'un lycée technique à l'angle des rues Paul Meurice et Dr Gley, la construction de maisons de ville sur le versant de la rue des frères Flavien et celle d'un centre culturel comprenant médiathèque, école de musique et salles de réunions. Le beau projet pour ce quartier, élaboré en concertation avec les Conseils de Quartier et les associations riveraines, qui devait créer un nouveau centre de vie par un «juste équilibre entre logements sociaux et équipements socio-culturels», s'en trouve profondément dénaturé, avec des conséquences fâcheuses pour l'avenir dont les mauvais exemples ne manquent pourtant pas.

Nous demandons à la Mairie de Paris de revoir cette décision qui nous est imposée en prenant en compte l'évidente nécessité de construire des équipements socio-culturels, des lieux de convivialité

qui sont indispensables pour créer des liens entre les uns et les autres et une meilleure qualité de vie pour tous.

Nous espérons vivement être entendus. ■

ANNIE NEYRET

C'était il y a 38 ans

Dans son numéro de février 1977, l'Ami du 20^e posait déjà la question du mariage, même si on ne parlait pas encore d'unir des personnes du même sexe. Vous pourrez découvrir les temps forts de son histoire dans l'exposition «L'Ami du 20^e témoin de son quartier» qui se tiendra du 2 novembre au 4 décembre 2015 dans le salon d'honneur de la mairie du 20^e. ■



L'Ami du 20^e

Courriel : lamiduzoeme@free.fr

L'immobilier du Père Lachaise
TOUTES TRANSACTIONS

Évaluation gratuite de votre bien

Nous recherchons pour acheteurs français et étrangers.
Appartements, lofts, maisons, etc...

Nous sommes une agence indépendante au service de nos acheteurs et vendeurs, nous vous accompagnons tout au long de votre projet.

9, avenue du Père Lachaise - 75020 Paris
01 47 97 41 39 - immoperelachaise@gmail.com

VOTRE SERVICE DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION À NATION

Bienvenu Zinco

CARTES DE VISITE
FAIRE-PARTS & LIVRETS
IMPRESSIONS PUBLICITAIRES

01 43 48 39 24

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9.00 À 18.00
13 BIS, AVENUE PHILIPPE AUGUSTE - 75011 PARIS
www.bienvenuzinco.com

POMPES FUNÈBRES MÈNILMONTANT

SERVICE FUNÉRAIRE 24h/24

22, rue Belgrand
75020 PARIS

www.pfdmi.com

Tél. : 01 43 49 23 33
Port. : 06 63 93 33 36
pfdmi@hotmail.fr

M. et Fils

Entreprise Générale de Bâtiment

57 bis, rue de la Chine
75020 Paris
Tél. : 01 47 97 78 03
Fax : 01 47 97 78 24
GSM : 06 71 60 20 62

Antonio MARTINS

Ecole - Collège privés mixtes Saint-Germain de Charonne

Frères des Écoles Chrétiennes

Sous contrat d'association
Du CP à la 3^e

Classe d'adaptation ouverte - Classes bilingues - Section européenne anglais
Options Latin - Grec - Ateliers artistiques - Théâtre

3, rue des Prairies, 75020 Paris
Téléphone : 01 43 66 06 36 - www.charonne.eu

N.D.I

Notre Dame de Lourdes

Établissement catholique d'enseignement privé, associé par contrat à l'État

École maternelle et élémentaire
CLIS Autisme

Collège - Classes européennes
Association sportive
Atelier théâtre et ciné-club

16, rue Taclet - 75020 Paris
Tél. : 01 40 30 33 75
Courriel : secretariat@ndi75.fr



Focus sur la profession d'Agent Immobilier

Comment se porte l'immobilier dans le 20^e et quelle est la spécificité de votre agence qui prône « Nos valeurs font notre force » ?

Alexandre Kitutu, directeur de l'agence Jourdain immobilier, après 15 ans de pratique dans l'ouest de la capitale, a opté pour l'est dans un secteur géographique du 20^e présentant des caractéristiques de « village ». Espace aéré grâce au Parc de Belleville et aux Buttes Chaumont, sur les hauteurs de la ville, une qualité de vie reconnue par les familles (crèches, écoles et lycées, nombreux commerces, bon maillage de transports dont la ligne 11 du métro, associations de quartier performantes telle « les Hameaux de

Belleville ») : tous les atouts qui font du 20^e un secteur attractif pour les primo-accédants qui choisissent de devenir propriétaires plutôt que de rester locataires.

Il évoque la vitalité du secteur immobilier dans les quartiers dynamiques de son arrondissement et le rôle primordial de conseil qui est le sien dans l'accompagnement des nouveaux acquéreurs pour un diagnostic précis sur le bien le plus approprié au regard du budget, des m² souhaités, de la qualité du logement et de l'immeuble et de son environnement.

Son agence assure également la mise en relations avec les notaires et les artisans de proximité. Pour ceux qui ont une situation profes-

sionnelle stable, la période actuelle aux taux d'emprunt incitatifs de 2,60 à 2,80 % sur 15/20 ans, encourage à acheter tout de suite avec un apport personnel de 10 % en exploitant toutes les aides à l'accession à la propriété.

Le rôle de conseil du professionnel est-il un atout important pour les futurs acquéreurs ?

N'hésitez pas à pousser la porte de l'agence et vous saurez si vous pouvez devenir acquéreur. Là vous attend une équipe aguerrie de 4 personnes de 10 à 15 ans d'expérience à l'écoute d'une clientèle fidélisée (les primo accédants reviennent à 60 % racheter dans le



Alexandre Kitutu

20^e un appartement plus grand, sans plus value, une dizaine d'années après).

Il ne reste plus qu'à approcher deux à trois établissements bancaires ou faire appel à un courtier pour le plan de financement. Actuellement le choix se porte sur l'ancien dont les charges sont moins importantes, mais le côté esthétique de l'immeuble est

déterminant (pierre de taille ou brique) ainsi que le parquet à l'ancienne, la cheminée. Du studio de 20 à 25 m², au 2 pièces à 30-40 m², au petit 3 pièces de 45 à 60 m², il faut compter de 7 000 à 7 500 € le m². ■

Jourdain Immobilier
2 bis rue du Jourdain
Tél : 01 46 36 01 01

Copropriété

Travaux d'amélioration, d'entretien, travaux urgents et obligatoires

Les travaux à effectuer sur les parties communes sont engagés par le syndic. Selon leur importance, ils sont de sa libre initiative du syndic ou doivent faire l'objet d'un vote par les copropriétaires à des majorités différentes (voir encadré).

Les travaux entrepris dans une copropriété sont classés en trois catégories : entretien, travaux urgents et amélioration

Les travaux d'entretien

Les travaux d'entretien sont indispensables à la bonne conservation d'un immeuble : petits travaux d'entretien ou travaux plus lourds. Le petit entretien courant est laissé à l'initiative du syndic, garant de la bonne tenue de la copropriété, qu'il s'agisse des opérations de maintenance, comme l'entretien des canalisations, de la toiture, la remise en état de la cage d'escalier, l'entretien du chauffage collectif et des ascenseurs, mais ceci jusqu'à un certain montant, défini et voté en assemblée générale. Lorsqu'ils dépassent ce montant, ces travaux sont décidés par un vote à la majorité simple de l'assemblée générale (art. 24). Le syndic doit faire établir plusieurs devis. Cette mise en concurrence s'impose aussi bien pour les travaux d'entretien que pour les travaux plus importants.

Les travaux urgents

Une canalisation endommagée par le gel, la chaudière collective arrêtée en plein hiver, une toiture qui fuit, les travaux sont qualifiés d'urgent, quand tout retard dans leur réalisation pourrait gravement compromettre l'état

de l'immeuble. Il peut aussi s'agir de travaux de salubrité, concernant la solidité de l'immeuble, tout particulièrement pour les travaux d'étanchéité ou la sécurité des personnes.

Après être intervenu de sa propre initiative, le syndic est tenu d'en informer les copropriétaires par voie d'affiche ou de courrier, avant l'obligation, au cours de la prochaine assemblée, d'approuver les travaux engagés.



Chantier sur un immeuble

Les travaux d'amélioration

Les travaux d'amélioration introduisent un élément de confort nouveau qui n'existait pas antérieurement. Selon leur nature, ces travaux peuvent faire l'objet d'un vote ou d'un autre en assemblée générale.

- Un vote à la majorité de tous les copropriétaires (article 25) pour des travaux d'économie d'énergie, comme l'isolation thermique du bâtiment, le renouvellement du système de chauffage et de production d'eau chaude ou du système d'éclairage des parties communes. Sont aussi concernés aussi les travaux d'installation ou d'adaptation des antennes collectives et de raccordement au réseau et l'installation de compteurs d'eau froide divisionnaire.

- Un vote à la majorité de tous les copropriétaires, représentant au moins les deux tiers des voix de l'ensemble (double majorité de l'article 26 de la loi). Il peut s'agir de l'installation d'un ascenseur, d'un digicode, par exemple, mais également de la pose d'un tapis dans les escaliers, s'il n'y en avait pas auparavant, de l'installation d'un adoucisseur d'eau, de boîtes à lettres ou encore de la création d'espaces verts. Car l'installation d'un nouvel équipement doit être soumise à l'ensemble des copropriétaires (non présents ou représentés à l'assemblée), car ils devront financer ces nouveaux équipements.

Pour les travaux sur les parties communes, chaque copropriétaire contribue aux dépenses en fonction des tantièmes de propriété attribués à son (ses) lot(s).

Les travaux rendus obligatoires par la loi

Certains travaux comme les travaux de mise en conformité avec les règles de sécurité concernant l'amiante ou le saturnisme, le ravalement des façades donnant sur la voie publique, la lutte contre les termites, sont désormais obligatoires en vertu de dispositions législatives ou réglementaires. Incontournables, il faut les soumettre au vote à la majorité absolue de l'article 24 avec les modalités de réalisation, c'est à dire le choix de l'entreprise et le budget alloué.

Cas particulier du dispositif de fermeture des portes d'entrée

Sécuriser les entrées des immeubles est devenu une préoccupation des habitants. La majorité absolue de l'article 25 est néces-

saire pour décider la fermeture de la porte d'entrée de l'immeuble : installation d'un digicode, d'un interphone ou tout autre système de fermeture. Si cette majorité n'est pas acquise, et à condition que le projet ait recueilli au moins le tiers des voix de tous les copropriétaires de l'immeuble il peut être revoté immédiatement à la simple majorité de l'article 24. La majorité simple de l'article 24 est exigée pour décider des contrats de maintenance du matériel installé concernant la fermeture des portes ainsi que les travaux nécessaires à sa réparation. Enfin, pour statuer sur les modalités des jours et heures d'ouverture de la porte lorsqu'une activité libérale n'est autorisée dans l'immeuble (médecin, avocat), et lorsqu'il n'existe pas de système d'ouverture à distance de la porte (l'interphone n'est donc pas concerné), il faut se prononcer à la double majorité de l'article 26 (la majorité de tous les copropriétaires représentant au moins les deux tiers des voix). ■

Les différentes majorités pour les décisions en Assemblée Générale

- Article 24 : Majorité simple : soit la moitié des voix plus une des copropriétaires présents ou représentés.
- Article 25 : Majorité absolue : soit la moitié des voix plus une de tous les copropriétaires qu'ils soient présents ou non à l'AG.
- Article 26 : Double majorité : soit la majorité de tous les copropriétaires en nombre (1 voix par copropriétaire) présents ou non et par tantième au moins les deux tiers des voix. ■



Six mois à Tananarive A la rencontre de jeunes filles malgaches

Nous étions de nombreux paroissiens de Saint Jean-Bosco, à avoir rencontré l'an dernier, les 6 jeunes filles qui allaient partir en volontariat auprès de sœurs salésiennes dans différents pays du monde. Parmi elles, Céline Hautier, qui connaît bien notre paroisse où elle a été baptisée. A 23 ans, après 5 années de droit à Assas (master 2), elle justifiait son désir d'engagement par le besoin d'une sorte d'année sabbatique. «Je vais découvrir» nous disait-elle avant de partir. En ce début 2015, elle fait le point pour l'Ami, des 6 mois passés à Tananarive, dans la communauté salésienne «IVATO», installée à proximité de l'aéroport de la capitale de Madagascar. «Ivato» est un foyer pour des filles de 5 à 18 ans, soit orphelines, soit en difficultés sociales. Ce foyer est



aussi un lycée professionnel de 150 élèves, auprès de qui Céline est intervenue. Il existe depuis 20 ans, et prépare à des métiers dans la coiffure, la pâtisserie, l'habillement, le secrétariat ou la comptabilité.

Leur apprendre le français

Première surprise en parvenant à Tananarive en altitude : le froid et la pluie. Quand Céline est arrivée en ce début mars, c'était la saison des pluies.

Mais, tout de suite, la période d'adaptation est réduite : l'emploi du temps est chargé. Il faut assurer des cours de français à des filles de 15 à 18 ans. Elles sont «très sages, souriantes». Mais la nouvelle enseignante appréhende un peu ces 25 heures de français, «langue étrangère» pour ses élèves. Elles parlent entre elles le malgache, et il y a des dialectes différents selon les régions du pays.

J'ai découvert beaucoup de choses

«J'adapte ce que je dis selon le niveau», «j'ai de fréquents recours au "Bled"» (manuel plutôt rébarbatif à destination des enseignants). Il y a des labos de langue pour varier les méthodes d'apprentissage. «On ne peut pas décider des progrès à leur place». Il fallait aussi assurer du soutien scolaire aux plus jeunes des petites filles du foyer et participer à l'encadrement du centre aéré le samedi et le dimanche.

Jouer Antigone d'Anouilh

Une idée nouvelle permet d'avancer. Les sœurs ont su que Céline avait fait pas mal de théâtre : «J'avais découvert Antigone à leur âge. Nous avons joué Antigone d'Anouilh». Mais le projet est très compliqué à mettre en place. «Elle ne connaît pas le «code» du théâtre», explique Céline : «parler vers le public, et pas entre elles. Ecouter celle qui parle». Il a fallu tout entreprendre en même temps. «Je me suis dit que j'allais tomber». Après deux semaines de rude travail, les jeunes filles ne connaissaient pas leur texte, malgré des coupes importantes. Puis elles s'y sont mises. Les sœurs ont cousu de très jolis costumes, cela a beaucoup aidé. Il y a eu deux représentations. Cette

pièce a été très différente de ce qui était attendu. Mais pas mal de choses se sont débloquentes. Les cours de français ont été plus bénéfiques.

Découvrir le pays

Les sœurs ont été très gentilles. L'une d'entre elles était française. «J'ai quand même voyagé à travers le pays avec deux collègues volontaires comme moi». «Le pays a une culture très différente de la nôtre», explique encore Céline qui reste marquée par ce qu'elle a vu ou perçu : «Les paysages sont magnifiques, mais les populations sont très pauvres. Il existe des exploitations minières gérées par des sociétés étrangères, mais peu de signes de développement. Souvent l'électricité est coupée, les routes sont délabrées. Le

banditisme est très répandu, on a des trafics d'organes, des pillages de tombes. Dans un village voisin, les gens venaient dormir dans l'église». «Je me suis rendu compte que la pauvreté et la faim ne développent pas que la gentillesse».

Ces rencontres ont modifié le regard de notre interlocutrice sur la vie. Elle a beaucoup parlé avec les sœurs qui l'accueillaient. Elle dit avoir compris que la colonisation passée n'est pas le seul facteur culturel : à Madagascar existent des mythes fondateurs, des codes qui doivent être respectés. Mais conclut Céline : «On arrive à se rejoindre. La barrière de la langue franchie on a des rencontres.» ■

JEAN-MARC DE PRÉNEUF

En témoignage de la marche républicaine du 11 janvier



Vue de la marche au métro Père Lachaise

Poissonnerie D. COLLACHOT

- Coquillages
- Plateaux de fruits de mer
- poissons

262 bis, rue des Pyrénées
75020 Paris
Tél. : 01 46 36 25 06
ouvert 7j/7

Optigab Tamar Optic

3, rue du Capitaine Ferber • 75020 Paris
Métro Porte de Bagnole (sortie Edith Piaf)
Tél. : 09 50 41 97 72 • Fax : 09 55 41 97 72
Mail : optigab@gmail.com

Site Internet de
L'Ami du 20^e
lamidu20eme.free.fr

BLD
Entreprise Générale de Bâtiment

Chargé d'affaire : Monsieur OZ
• Rénovations Port. : 07 60 06 12 02
• Maçonnerie Fixe : 09 83 38 22 21
• Platerie Fax : 01 43 58 71 87

E-mail : bld75010@yahoo.fr
46 rue Stendhal 75020 Paris

VERRE'HIER
111 rue de Montreuil 75011 PARIS
06 61 47 26 19
NADETTE CUPERLY CHAMPETIER
ANTIQUITÉS - BROCANTES
ACHATS - VENTES
nadette.cuperly@gmail.com

Sonéval
rtdain Immobilier

Alexandre Kitutu
Directeur gérant

Jourdain Immobilier
groupe Sonéval Immobilier
2 bis, rue du Jourdain - 75020 Paris
Tél. : 01 46 36 01 01 - Fax : 01 46 36 23 04
jourdain@soneval.fr - www.soneval.fr

Moins de voitures, davantage de transports en commun, métro, autobus, tramway, vélo : les nouveautés à venir

Transports dans le 20^e Ce qui va changer

DOSSIER PRÉPARÉ PAR FRANÇOIS HEN

L'AMI a déjà consacré plusieurs pages dans ses numéros récents à la situation des transports dans le 20^e arrondissement. Il nous a semblé utile pour nos lecteurs d'examiner les nouvelles orientations pour les cinq ans à venir. Ces orientations concernent aussi bien des actions concernant la place de la voiture dans la ville, que les circulations douces et les transports en commun. Des aménagements de voirie sont également au cœur des actions envisagées.

Le principal de ces informations nous a été fourni par l' élu en charge de ces questions ; nous l'en remercions vivement.

Entretien avec Renaud Martin, adjoint aux "circulations" à la Mairie du 20^e

L'AMI : Renaud Martin, qui êtes-vous ?

Philosophe et sociologue de formation, je suis venu à Paris pour poursuivre mes études supérieures. Installé dans le 20^e j'y suis resté et cela fait maintenant plus de 25 ans. Je milite depuis le début des années 2000 dans le groupe écologiste local du 20^e et je prends des fonctions

électives dans la nouvelle mandature comme adjoint à la Maire aux transports, aux déplacements, à la voirie et à l'espace public.

Renaud Martin
reçoit l'Ami du 20^e



Quels sont les grands axes pour la politique des transports dans la nouvelle mandature ?

Nous poursuivons la politique initiée en 2001 pour développer les alternatives à l'usage individuel de l'automobile : des bus plus nombreux et plus réguliers desservant mieux tous les quartiers, extension et renfort d'offre sur les lignes de métro, développement de nouveaux services de mobilité tels que Vélib' et Autolib' et auto partage.

Cette politique passe par un partage de l'espace public plus équilibré entre les différents modes de déplacement. Il s'agit en clair de donner plus d'espace aux piétons, aux vélos, aux transports en commun et aux services de partage de véhicule en diminuant la place de la voiture. L'intermodalité entre ces différents modes de transports sera également au centre de nos préoccupations.

Diminution de la place de la voiture

L'automobile est très consommatrice d'espace : 55 % des Parisiens ne possèdent pas de voiture ; l'automobile représente moins de 10 % des déplacements des Parisiens mais elle occupe pourtant plus de 80 % de l'espace public ! Il est donc juste de rééquilibrer le partage de l'espace public en diminuant l'omniprésence de l'automobile pour permettre de sécuriser les déplacements des piétons et développer les modes alternatifs de déplacement.

Généralisation du 30 km/h dans l'ensemble du 20^e

Cette mesure, à l'exception de quelques axes, fait partie des mesures qui vont permettre de poursuivre ce nouveau partage de l'espace public. Il reste en effet des quartiers qui ne bénéficient pas de l'apaisement de l'espace public obtenu par la réduction des vitesses automobiles et la sécurisation des déplacements piétons et vélos. En ce moment précis des concertations sont en cours sur la zone autour de la rue de Prairies, et nous comptons poursuivre rapidement pour faire du 20^e, l'arrondissement du 30 km/h.

Réduire la vitesse de l'automobile c'est permettre un autre partage de l'usage de nos rues, cela facilite la cohabitation entre les modes de déplacement.

Meilleure utilisation des places de stationnement

La reconquête de l'espace public se traduira également par une meilleure utilisation des places de stationnement. Depuis 2001, l'incitation a été donnée à la moindre utilisation de la voiture en encourageant, à côté du stationnement habituel, dit stationnement rotatif, le stationnement résidentiel. Ce type de stationnement consiste à permettre aux résidents de stationner à un tarif extrêmement avantageux dans les environs de leur lieu d'habitation. Cette politique a porté ses fruits, en contribuant à diminuer la circulation, mais a généré un ensemble de voitures-ventouses qui ne bougent que très peu.

Nombreuses places libres dans les parkings souterrains

Une partie des véhicules en stationnement résidentiel pourrait trouver dans les parkings souterrains leur place. L'objectif c'est de récupérer de l'espace de voirie pour les piétons, et circulations douces, pour végétaliser les rues, mais aussi pour faciliter le stationnement des véhicules de livraison, des artisans, des infirmières etc., bref pour accroître la mobilité, la convivialité dans la ville. C'est pourquoi le tarif résidentiel a sensiblement augmenté tout en restant raisonnable (autour de 9 euros la semaine, c'est à dire inférieur à ce qu'il était en 2001 !). Cette augmentation tarifaire du stationnement résidentiel devra s'accompagner d'un effort pour faciliter le stationnement hors de l'espace public.

Notamment dans les immeubles des bailleurs sociaux

Heureusement le 20^e est pourvu d'une offre potentielle non négligeable au niveau des bailleurs sociaux. Les grands parkings souterrains construits lors des opérations immobilières

des années 70 sont souvent sous-occupés. Mais développer l'usage de ce côté nécessite de faire face à quelques réticences, en particulier en matière de sécurité. Et la question du prix devra aussi faire l'objet d'efforts pour le rendre plus incitatif.

Aller vers un nouveau partage de l'espace public

Enfin, diminuer la place de l'automobile, c'est aussi organiser un nouveau partage de l'espace public dans le temps. Des concertations sont également en cours pour mettre en place le concept des "rues à temps partagé". Cela consiste à fermer à toute circulation, hors riverains bien sûr, des rues ou des portions de rue à certains moments, par exemple le week-end pour animer différemment la rue. Le sujet est déjà largement avancé avec les commerçants au niveau de la rue du Jourdain.

Mais ces actions « anti-voitures » peuvent être mal perçues

Je récusé le terme "anti-voiture". C'est un nouvel équilibre que nous cherchons dans lequel la voiture n'aura pas disparu ! Il ne fait pas de doute que la voiture a une utilité y compris en ville ! Ce qui est en cause en revanche, à quoi nous essayons de remédier, c'est aux conséquences désastreuses de la politique du "tout voiture" menée pendant des décennies ! Pollution de l'air, exposition au bruit, congestion etc. C'est aux maux du "tout voiture" que nous nous attaquons.

Ce que nous recherchons c'est de mieux organiser les déplacements de chacun dans une agglomération très dense dans laquelle les solutions de transports collectifs, de partage de véhicules, de mobilités douces sont particulièrement bien adaptées. L'objectif c'est donc de bâtir une ville plus apaisée, plus fluide, moins encombrée, plus végétalisée, bref plus agréable à vivre. Et il est vrai que l'atteinte de cet objectif passe par une réduction de l'usage individuel de l'automobile, des investissements pour mul-

tiplier les offres de mobilités alternatives et des changements de comportements pour chacun. Et il faut, pour mener à bien cela, un certain volontarisme politique !

Mais l'enjeu principal est, rappelons-le sans relâche, sanitaire

Nous payons un lourd tribut à la pollution de l'air dont l'origine provient essentiellement du trafic automobile.

Aussi pour lutter contre la pollution aux particules fines émises principalement par les véhicules diesel, la Municipalité parisienne s'est donné comme objectif une sortie du diesel dès 2020. Cette démarche pourrait passer par des interdictions progressives de circulation pour les véhicules les plus polluants. L'initiative en revient à la ville de Paris mais pour être totalement efficaces ces mesures devront s'étendre à une zone plus étendue que Paris.

C'est l'échelle métropolitaine qu'il faudra atteindre. Le grand Paris va pouvoir nous aider en ce sens. Enfin ce sont souvent des ménages modestes, qui habitent en périphérie, qui possèdent les véhicules les plus anciens donc les plus polluants : des aides ciblées devront être mises en place pour ces ménages. Bref il y a encore du pain sur la planche, mais il est urgent de poser des actes.

Tout ceci devra passer par une amélioration des transports en commun

Plusieurs projets sont en cours ou prévus à l'échelle de l'agglomération, comme à l'échelle parisienne.

Prolongement de la ligne 11

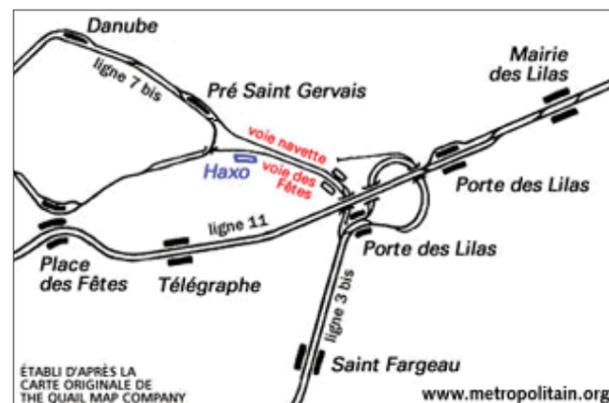
On doit citer d'abord le chantier du prolongement de la ligne 11 au-delà de la Mairie des Lilas. Cela apportera un net progrès à la banlieue proche qui se rapprochera ainsi sensiblement du centre de Paris. Le premier coup de pioche devrait avoir lieu en début 2015.

Les apports principaux pour Paris intra-muros concerneront surtout la modification des stations et le rallongement des rames de la ligne 11. La nouvelle sortie à la Porte des Lilas vers la rue des Glaïeuls, c'est-à-dire en fait le terminal des bus, est également confirmée. Il faut savoir qu'aujourd'hui il faut traverser l'axe du tramway et le

nœud routier de la Porte des Lilas pour rejoindre son bus. Bref cela améliorera grandement l'intermodalité de la Porte des Lilas.

Raccordement des lignes 3 et 3 bis

Une autre bonne nouvelle est que les études reprennent pour le raccordement des lignes 3 bis et 7 bis. Il s'agit d'un vieux serpent de mer que d'essayer de faire se rejoindre ces deux lignes orphelines. Cela permettrait de rejoindre facilement la gare de l'Est à la Place Gambetta, moyennant éventuellement la construction d'un couloir à l'origine de la ligne 7 bis actuelle et en ouvrant la station fantôme Haxo, actuellement totalement inaccessible, qui permettra de desservir l'hôpital Debré. Mais l'horizon reste tout de même vers 2020.



Plan des lignes à la porte des Lilas.



Le nouvel abribus au départ de la ligne 64 rue du Japon.

Desserte du quartier des Fougères

La RATP et le STIF travaillent sur la refonte du réseau de bus, qui est trop centré sur le cœur de Paris et pas assez dense dans les arrondissements périphériques. En ce qui concerne notre arrondissement l'impact du projet tel qu'il existe sera positif en permettant la desserte du quartier des Fougères et l'implantation d'une ligne de bus sur la rue de Belleville.

Autobus, tramway

Nous soutenons ce projet de rééquilibrage des dessertes et souhaitons qu'il soit concerté rapidement pour être mis en œuvre. C'est le sens du vœu que nous avons fait adopter au conseil d'arrondissement et qui a été repris au Conseil de Paris.

Améliorer la régularité des bus 26 et 96

Pour l'existant, on peut améliorer les circulations selon plusieurs aspects. D'abord, la ligne 26 qui souffre de bien des problèmes de régularité. Avec la remise en service de la priorité aux feux et l'augmentation d'offre qui vient d'être obtenue, nous attendons des améliorations. On constate également une fréquentation des bus importante vers le bas de la rue des Pyrénées depuis la Place Gambetta à l'heure de l'ouverture des lycées du sud 20^e.

D'autre part, avec la ligne 96 du fait que le départ a été reporté au-delà des Maréchaux, les bus ont souvent bien du mal à traverser les carrefours au niveau de la Porte des Lilas. Diverses hypothèses sont actuellement à l'étude pour améliorer cette situation.

Enfin un vœu a été émis au niveau du conseil municipal pour que la Traverse de Charonne soit équipée rapidement en matériel électrique.

Le nouveau dépôt de bus va bientôt ouvrir

Le dépôt de bus dans le bas de la rue des Pyrénées, Le Garance, va bientôt ouvrir ses portes. Et s'il hébergera encore en majeure partie des bus en diesel, nous souhaitons ardemment que des lignes hybrides y soient implantées. Nous sommes tributaires de la Ratp et du Stif pour le passage en matériel électrique ou hybride et les renouvellements de matériel qui ne concernent pas seulement Paris, mais il nous paraît légitime que ce nouveau centre bus participe dès son ouverture de la dé-dieselisation des bus.

Prolongement du tramway vers la Nation

Le prolongement du tramway vers la Nation est aussi un grand projet de cette mandature. Ecarté dans un premier temps pour divers impératifs techniques et également parce que l'on voulait ouvrir rapidement la prolongation du T3, diverses options sont maintenant à étudier. On se heurte bien sûr aux mêmes difficultés, à savoir un marché côté 12^e et une allée arborée côté 20^e. C'est pourquoi une ligne sur l'axe central du cours de Vincennes est l'hypothèse a priori la plus satisfaisante.

Aménagements de voirie : Place Gambetta, Porte de Montreuil, Saint-Blaise

Mais des aménagements de voirie vont-ils être prévus ? Bien sûr. Avec comme objectif principal le partage de l'espace public tel que décrit précédemment.

Place Gambetta : un grand projet de la mandature

Un des grands projets de la mandature sera le réaménagement de la Place Gambetta qui, avec la Place de la Nation, de la Bastille, ou la Place des Fêtes dans le 19^e, fait partie des grands projets retenus par la municipalité parisienne.

Celui de la Place Gambetta fera l'objet d'une concertation permettant la construction d'un réaménagement qualitatif, faisant plus de place aux piétons, sécurisant la circulation des vélos, et un réaménagement des terminus de bus qui aujourd'hui encombrant l'espace. Le sort de la fontaine pourrait également être mis en débat. Mais tout cela sera publiquement discuté, construit.

Autre projet phare, le réaménagement de La Porte de Montreuil

Le Périphérique ne pourra pas être couvert comme à la Porte des Lilas, car les problèmes techniques à surmonter sont trop importants. Les principales études porteront sur le réaménagement du rond-point autoroutier de la place proprement dite. La porte de Montreuil pourra être traversée à pied et à vélo, en sécurité, reliant directement Paris à sa commune voisine. Le réaménagement des puces est à engager dans la même logique de requalification de cette Porte.

Ceinture verte entre Porte de Bagnolet et Porte de Montreuil

Dans le même quartier proche du périphérique, le réaménagement de toute une zone entre Porte de Bagnolet et Porte de Montreuil est programmé, la 'Ceinture Verte' comprenant en particulier divers équipements sportifs, dont une piscine.

Il faut enfin signaler l'inscription par l'Etat du quartier Python-Duvernois dans le nouveau programme de renouvellement urbain. Nous aurons donc des moyens supplémentaires pour ce quartier et cela aidera à la réalisation de tous les projets de revalorisation des quartiers de la ceinture verte.

Désenclaver Saint Blaise

Tout à côté, dans le cadre du GPRU St Blaise, à la suite de la rue du Clos dont le prolongement a déjà été percé et inauguré en fin 2013, la rue des Balkans prolongée va également contribuer à désenclaver encore ce quartier. La deuxième étape du GPRU St Blaise va s'engager avec la restructuration de l'école rue du Clos qui va déménager vers le Boulevard Davout et le percement d'une traversée dans l'îlot du Clos. Enfin avec nos voisins des arrondissements limitrophes, les études pour le réaménagement du boulevard de Belleville seront engagées. La encore nous y associerons les habitants et les conseils de quartier qui ont déjà produit un certain nombre de recommandations qu'il faudra examiner.

Renaud, vous êtes un fervent défenseur du vélo

Et fervent utilisateur aussi ! Mais il n'y a heureusement pas que moi. La Ville a l'intention de développer fortement le vélo qui devrait passer de 8 à 15 % des circulations à la fin de la mandature. Cela néces-

site d'amplifier la politique en faveur du vélo. Le vote en conseil de Paris d'un budget de 100 millions d'euros sur la mandature est de bon augure, le 20^e en bénéficiera.

D'abord donner le goût du vélo

Mais au-delà des aménagements spécifiques que nous envisageons, notamment sur l'avenue Gambetta depuis la place Martin Nadaud jusqu'à la Porte des Lilas, c'est

ZENPARK ou le concept de parking partagé

Une réponse au besoin de stationnement local se trouve dans Zenpark. Il s'agit d'un réseau de parkings partagés pour se garer sereinement en ville en optimisant l'utilisation des places de parkings d'institutionnels (hôtels, bailleurs immobiliers, administrations, etc.) qui trouvent ainsi une source de revenus additionnels.

Le principe de Zenpark est de ne faire payer que ce qui est consommé en proposant toute une gamme de stationnements à la minute, des forfaits de courte et moyenne durée, ainsi que des abonnements à temps partagé.

Il est nécessaire de s'abonner au préalable et de disposer d'une application mobile ou d'une télécommande pour accéder aux parkings équipés après avoir réservé sa place.

Dans le 20^e deux lieux disposent ainsi de places de stationnement zenpark, tous deux chez des bailleurs sociaux dans le quartier de la Réunion. Au 121 rue de la Réunion et au 58 rue des Vignoles, vous pourrez expérimenter ce nouveau service.

Consulter le site : <http://zenpark.com/>



Un parking Zenpark rue de la Réunion

donner le goût du vélo au plus grand nombre et en particulier à nos enfants qui fait partie de nos objectifs. Nous avons l'idée de mettre en place un vélo-école comme s'en trouve déjà un à Montreuil et qui remporte un très grand succès. L'idée est de familiariser ceux qui hésitent sur (ou n'ont pas appris) la pratique du vélo.

Organiser l'apprentissage du vélo, c'est favoriser l'accès à la mobilité pour tous.

Cela vaut pour les adultes comme pour les enfants et pour les parents qui ne savent pas toujours comment les accompagner. Mais pour ce faire il nous faut trouver des lieux adéquats et "motiver" une association qui voudra bien prendre en charge l'apprentissage du vélo pour tous.

Mais le 20^e est un pays de "montagnes"

Pour le développement du vélo, une des difficultés spécifiques du 20^e est qu'il s'agit d'un pays de "montagnes". Les côtes sont difficiles à monter ! On avait bien rêvé un moment d'un remonte-pente à vélos. Idée attrayante, mais que se heurte à énormément de difficultés techniques et d'utilisation, ne citerait-on que les croisements !

Le succès des vélos à assistance électrique – dont l'achat est subventionné par la Ville de Paris – et leur confort d'usage ont naturellement conduit à imaginer d'équiper le service des Velib en vélos à assistance électrique. Cela permettrait au système de mieux fonctionner, les stations 'hautes' s'en trouveraient plus souvent garnies de vélos.

Et à la place des remonte-pente, nous souhaitons expérimenter l'installation de racks à vélo à l'extérieur des bus, permettant ainsi au cycliste fatigué de monter en bus et de retrouver sa monture à l'arrivée.... La pédagogie pour le vélo passera aussi par l'exploit sportif. Nous envisageons de mettre en place une course cycliste à l'automne 2015 : La «Ménilmontante», qui portera bien son nom..

La pratique du vélo doit se faire en harmonie avec les autres usagers

Enfin, il faut aussi veiller à ce que le développement de la pratique du vélo, se fasse en harmonie avec les autres usagers. Si un vélo est par nature moins dangereux qu'une automobile, le comportement du cycliste doit aussi répondre à des règles comprises par tous.

Dans la circulation chacun doit pouvoir anticiper le comportement des autres.

De nouvelles règles du code de la route facilitent la circulation des vélos (les «tourne à droite» aux feux notamment et les double sens cyclables) et c'est très bien !

Mais il faut que cette possibilité soit lisible et comprise par les autres usagers : tendre le bras et s'assurer que l'on est compris fait partie de la prudence nécessaire à cette pratique nouvelle. L'échange de regards suffit souvent à se comprendre. La civilité et l'attention au plus vulnérable que soi (attention que les cyclistes sont en droit d'attendre des automobilistes mais qu'ils doivent aux piétons, en ne circulant pas sur les trottoirs par exemple) sont au cœur de la sécurisation des déplacements.

Un point de vue des usagers Pour une évolution des transports parisiens

La population du 20^e, voire de Paris, connaît des mutations dans ses habitudes.

Il est facile de constater que bus et tram sont privilégiés par les personnes âgées ou à mobilité réduite ainsi que par les parents avec leurs jeunes enfants. Une autre catégorie, comme les deux précédentes tend à croître et souhaiterait pouvoir disposer de ces moyens de transport pour éviter les nombreuses grimpettes pénibles de notre arrondissement : les cyclistes.

N'oublions pas les résidents qui sont à l'écart du réseau tels que ceux de la Cité des Fougères ou du nouveau quartier de la ZAC des Lilas.

Enfin, qui ne s'est pas rendu compte que le meilleur moyen – si ce n'est le plus rapide – de rejoindre depuis nos quartiers les grandes gares (sauf celle de l'Est) est d'emprunter une ligne d'autobus (26, 48,57, 61, 96, selon le cas).

Trémies et porte-bagages, des idées à valider.

A l'avenir, il faudra donc renforcer l'offre en surface, réorganiser les flux de voyageurs en généralisant des bus avec une porte de sortie à l'arrière.

Il conviendra de prévoir des emplacements pour y laisser des valises (comme dans le 64 qui – ô paradoxe – ne dessert aucune gare), installer des trémies à l'avant des bus pour y recevoir des vélos (comme vu à Chicago), réserver l'arrière du tram pour 6 vélos.

Par ailleurs, il faut mettre un terme à une situation absurde dans les bus à une voiture : poussettes et fauteuils roulants montent par la porte centrale mais leurs propriétaires doivent valider leurs titres de transport à l'avant et ce sans abandonner leurs véhicules !

A quand le raccordement des lignes 3bis et 7bis ?

L'hôpital Robert-Debré fréquenté par de nombreux enfants du 20^e n'est desservi par aucune ligne de métro alors qu'il existe une station «Haxo» toute proche, jamais ouverte et à réhabiliter, sur une ligne-fantôme qui relie la Porte des Lilas à la station «Pré-Saint-Gervais». La R.A.T.P. est, à notre connaissance, hostile au raccordement des navettes 3 bis et 7 bis, qui serait possible à moindres frais et qui est ardemment souhaité par la population. Elle estime que cette ligne ne serait pas rentable.

Il est difficile de croire que les petits bouts de lignes actuels le soient.

Ultime question : sur quels « outils » pouvez-vous vous appuyer pour tous ces chantiers ?

En premier lieu, le «comité déplacements». Il s'agit de l'ancien «comité vélo», dont l'objectif principal lors de sa mise en place concernait à étudier l'implantation des pistes cyclables.

Étendu à d'autres usagers de l'espace public, ce comité permet sous son nouveau nom de mettre en relations diverses populations qui ainsi peuvent prendre connaissance des attentes et des contraintes réciproques.

Lors de sa dernière session on a ainsi pu faire dialoguer les «motards en colère» avec «le mouvement de la bicyclette». Nous poursuivrons en abordant aussi régulièrement les sujets de transports collectifs, et la question des déplacements des personnes à mobilité réduite, ou handicapées. Le principal relais auprès de la population sera bien sûr le conseil de quartier.

Chacun des sept conseils de quartier dans sa zone propre et en relation avec ses voisins sera le témoin de son environnement et fera remonter les besoins à satisfaire. ■

PROPOS RECUEILLIS
PAR FRANÇOIS HEN

Quelques pistes de travail pour les lignes de bus

L'AMI a pu glaner quelques informations et souhaits des habitants, mais il ne s'agit que de réflexions qui n'engagent encore personne.

Nous savons que la RATP et le STIF travaillent sur la refonte du réseau de bus, qui est trop centré sur le cœur de Paris, les priorités étant sur les relations intra-banlieue et de Paris vers la banlieue. En ce qui concerne nos quartiers, l'impact devrait donc être limité. La desserte du quartier des Fougères est à l'étude. Pour ce faire la ligne 69 qui s'arrête actuellement place Gambetta irait au quartier des Fougères, puis aurait son terminus à Pantin. Ainsi la place Gambetta serait libérée d'un terminus de bus. En outre, cette ligne devrait être dédoublée du côté de son autre extrémité et prolongée du Champ de Mars vers le métro La Motte-Piquet comme le souhaitent les habitants du 7^e arrondissement.

Une étude de modification de parcours d'une ligne (on parle de la ligne 20) vers la Porte des Lilas est également à l'étude. Elle doublerait ainsi sur la rue de Belleville la ligne de métro n° 11 pas toujours facile d'accès. Une nouvelle ligne de bus pourrait également, au départ de Nation, doubler en partie la ligne de métro n° 2 ■



Une petite ligne qui ne demande qu'à "pousser" plus loin.

Pour une union sur toute la ligne

Voilà des idées à soumettre à la Mairie du 20^e, à la Ville de Paris, à la R.A.T.P., au Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF où le Conseil Régional est majoritaire). Il est évident que pour obtenir des résultats, il faut défendre une ligne de conduite, agir en groupe, être constructif, persévérant, militant dans une association. ■

ROLAND HEILBRONNER
DÉLÉGUÉ POUR LE XX^e DE L'ASSOCIATION DES USAGERS
DES TRANSPORTS D'ILE-DE-FRANCE



Saint-Gabriel

L'Avent 2014 et la Fête des Nations Deux exemples à suivre

Clémence Bourgeois et Camille Morvan, étaient les correspondants paroissiaux pour le projet «Avent 2014» et ont été les organisateurs de la «fête des nations», qui a eu lieu, le dimanche de l'Épiphanie et qui a rassemblé plus de 100 personnes, dans la grande salle du 81 rue de la Plaine. Enthousiasmé par l'altruisme, l'énergie et la prise de responsabilité de ces jeunes gens (ils ont moins de 30 ans), je les ai rencontrés et ils ont répondu à mes questions avec autant de simplicité que de spontanéité.

Le projet «Avent 2014»

Le maître mot du projet étant celui de «mission», j'ai demandé à Clémence et Camille quelles difficultés ils avaient rencontrées dans sa mise en œuvre. Pour eux, le premier enjeu était, avant de se lancer dans l'action, de convaincre les membres du groupe de la nécessité de mener une réflexion sur les besoins de la paroisse et plus largement sur l'attente des habitants du quartier, puisqu'il s'agissait aussi d'aller à leur rencontre, puis, il a fallu opérer un tri parmi les diverses propositions pour répondre à cette attente par des réalisations simples et à la portée de tous. A ce titre, ils mentionnent d'une part l'exposition, sur les grilles autour de l'église, de photos de crèches installées chez des paroissiens et dont les clichés avaient, le plus généralement, été pris lors de visites effectuées par le nouveau père curé.

Il faut aussi mentionner la crèche en bois, située à l'extérieur de l'église, offrant la Sainte famille aux regards des passants de la rue des Pyrénées et notamment à ceux de très nombreux petits enfants.

La fête des nations

Camille avait déjà participé à des rencontres de même nature, notamment à celles organisées par la paroisse Saint-Bernard de la Chapelle dans le 18^e; quant à Clémence, elle se dit profondément marquée, depuis son arrivée dans notre communauté paroissiale, par la diversité de langues, de cultures et même de pratiques de la foi, qu'elle y a découverte, et qu'elle perçoit, à juste titre,

comme une richesse, une force, un potentiel de progression spirituelle personnelle et collective. Partant de ce constat, l'un et l'autre ont souhaité que cette diversité puisse s'exprimer et soit mise en valeur.

L'organisation d'un repas pris en commun où chacun apporterait, ferait connaître et offrirait aux autres convives la possibilité d'apprécier des spécialités culinaires de son pays d'origine, est très vite apparue comme la solution la plus fédérative et la plus festive.

Le succès a été doublement au rendez-vous, par le nombre des participants, mais aussi parce que de nombreux paroissiens de la troisième génération ont eux aussi voulu participer à cette rencontre, dont ils ont perçu la dimension fraternelle et évangélique.

Et maintenant ?

Quand on demande à Clémence et à Camille leurs projets, ils répondent d'une seule voix, qu'ils sortent à peine de la première fête des nations, mais ils ajoutent aussitôt qu'il faut maintenant renouveler ce genre de rencontre, tout comme il convient de faciliter davantage la participation active de chacun aux offices religieux et aux différentes activités paroissiales.

L'un et l'autre ont été sensibles à l'accueil qui leur a été fait et à l'écoute dont ils ont fait l'objet, ils espèrent et attendent maintenant une participation plus active de chacun des paroissiens, pour qu'accueil et participation soient les deux piliers de l'activité de notre paroisse. ■

PIERRE FANACHI

Œcuménisme où en est-on ?

Cette question se pose chaque année, toujours pour déplorer qu'on ne soit pas déjà arrivé à la pleine communion et pour penser à autre chose, notamment au dialogue interreligieux avec l'islam qui paraît plus urgent.

Mais justement le dialogue interreligieux peut se mener du côté chrétien de manière œcuménique, car la plupart des communions chrétiennes ont déjà un dialogue interreligieux institutionnel avec le judaïsme comme avec l'islam. Les chrétiens ont donc un grand profit à élaborer ensemble les fondements théologiques de leur dialogue avec les autres religions.

Bien distinguer œcuménisme et interreligieux

Cela nous permet de rappeler que le dialogue œcuménique et le dialogue interreligieux n'ont pas la même finalité.

Pour le premier il s'agit de s'entendre sur la foi commune que nous confessons dans le credo en vue de célébrer ensemble, alors

que dans le deuxième il s'agit de dialoguer pour se connaître sans viser une quelconque «synthèse religieuse».

Le dialogue œcuménique part lui d'une unité donnée depuis l'origine de l'Eglise par le Christ et qui est à retrouver.

Les divisions entre chrétiens ont fait que nous sommes devenus des étrangers les uns pour les autres, mais la prière en commun peut déjà initier un chemin qui nous conduira au partage de la même eucharistie.

C'est tout le sens de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens dont un petit prêtre de Lyon, l'abbé Paul Couturier (1881-1953) a fait la promotion et qui est aujourd'hui un événement planétaire.

Un accord catholique-luthérien en 1999

Les grands dialogues de l'Eglise catholique avec le COE ou avec la FML ou encore avec les Eglises orthodoxes ont donné lieu à des textes de référence où les antagonismes historiques ont souvent pu être dépassés; nous ne ferons que citer l'accord catholique luthérien sur la doctrine de la justification le 31 octobre 1999.

Avec les orthodoxes la primauté de l'évêque de Rome est une pierre d'achoppement

Avec les orthodoxes un dialogue prometteur a été interrompu pour des questions qui divisaient les Eglises orthodoxes entre elles, mais qui ont aussi poussé le dialogue intra orthodoxe, l'avenir est donc toujours ouvert.

Si la proximité théologique et sacramentaire est grande avec les orthodoxes, la question de l'exercice de la primauté de l'évêque de Rome reste le sujet sensible.

Mais il est à noter que les Eglises protestantes n'ont pas refusé d'aborder cette question même si avec elles, nous sommes davantage séparés sur la question des ministères ordonnés, question la plus délicate. ■

PÈRE JÉRÔME BASCOUL,
CURÉ DE ND-DES-OTAGES
ET CHARGÉ DE L'ŒCUMÉNISME
POUR LE DIOCÈSE

*Conseil Œcuménique des Eglises à Genève.

*Fédération Luthérienne Mondiale (qui n'est pas une Eglise, mais une structure au service des Eglises luthériennes indépendantes)

Notre-Dame-de-Lourdes

« Ici, Lourdes ! » Il y a 157 ans

Ol fait froid à Lourdes ce 11 février 1858, quand Bernadette Soubirous quitte la maison familiale pour aller chercher du bois ; accompagnée par sa sœur Toinette et une amie, elle prend la direction de la grotte de Massabielle, appelée «la tute aux cochons» car c'est là que l'on y menait les porcs. En raison de son asthme chronique, elle hésite à traverser l'eau glacée du gave de Pau, de peur de prendre froid. Un coup de vent la saisit mais les branches des arbres ne bougent pas ; levant la tête vers la grotte, elle voit, dans un halo de lumière, apparaître une dame, vêtue de blanc, qui lui sourit. C'est le début d'une série de dix-huit apparitions qui prendra fin en juillet de la même année.

Neuvaine de prières avant le 11 février

Comme le veut la tradition, notre paroisse fêtera du 3 au 11 février prochain l'anniversaire des apparitions de la Vierge Marie à Bernadette Soubirous.

Tous les soirs, les fidèles seront appelés à réciter le chapelet médité à 18h 15 avant la messe de 19h.

Une attention particulière sera portée aux jeunes qui apprendront à réciter le chapelet : le mardi pour les enfants du catéchisme et le vendredi pour les jeunes de l'aumônerie.

Des prêtres d'autres paroisses seront invités à se joindre à la prière des paroissiens de N-D de Lourdes.

Le samedi 7 février, après l'office de 19h, commencera une nuit de prière que la célébration d'une messe clôturera le lendemain matin à 6h.

Cette neuvaine de prières culminera le 11 février, puisque les fidèles pourront répéter les gestes de Lourdes : boire de l'eau de la grotte et s'y laver en geste de pénitence, toucher un morceau de roche de la grotte pour deman-

der une grâce, tout en récitant le chapelet. En clôture de cette neuvaine, ce même 11 février à 19h, une messe solennelle sera célébrée par le Père Bertrand Dufour, notre curé, avant la traditionnelle procession aux flambeaux dans les rues proches de la paroisse. ■

LAURENT MARTIN



Repas de la Fête des Nations



Saint-Jean-Baptiste de Belleville

Une crèche, c'est bien. Plein de crèches, c'est mieux !

Saint-François aurait lancé la mode. Depuis, les crèches en ont vu de toutes les couleurs ! Parmi toutes les actions mises en œuvre cette année à la paroisse pendant la mission Avent 2014, il faut noter que les crèches ont été particulièrement à l'honneur. Dans le chœur, la crèche traditionnelle a réjoui petits et grands, et l'enfant Jésus y a été solennellement placé lors de la messe de Noël.

Mais il y a eu concurrence ! Tout d'abord, les enfants de la paroisse ont reçu une petite crèche en bois à monter à la maison lors de la messe du 14 décembre. Ce projet diocésain a séduit les jeunes et leurs familles qui ont pu ainsi prier chez elles. Une crèche gigantesque a été installée sur les marches à l'extérieur de l'église. Peinte par des paroissiens artistes, elle témoigne à tous les passants de la joie de Noël.

Enfin, une exposition de crèches a été proposée pendant deux semaines. Venues de tous les continents, récentes ou plus anciennes, vastes ou réduites à l'essentiel, en bois, en terre, en argent, en verre, ces crèches témoignent de la foi de leurs fabricants et de traditions locales expressives. Les nombreux visiteurs ont admiré ces véritables œuvres d'art, s'identifiant à l'un ou l'autre des santons. Au-delà de notre émerveillement, n'oublions pas l'essentiel. Pour les catholiques, elle est un lieu pour proclamer leur foi en un Dieu d'amour. Dieu a pris notre condition humaine, il a voulu devenir l'un d'entre nous pour nous apporter le salut. Alors que le temps de Noël se termine, que les crèches retrouvent leur rangement, certains espèrent qu'une telle opportunité se représentera l'an prochain. ■

ISABELLE CHURLAUD



© LONG TRUONG

« Une caricature, même gravement injuste, ne peut être mise sur le même plan qu'un meurtre »

Communiqué de l'archevêque de Paris le dimanche 11 janvier



Notre pays, notre ville de Paris en particulier, ont été cette semaine le théâtre d'actes de violence et de barbarie inouïes.

Depuis de nombreuses années pour nous, la guerre, la mort, c'était toujours ailleurs même si, pendant ce temps, des soldats français étaient engagés en différents pays pour essayer d'apporter un peu de paix. Certains l'ont payé de leur vie.

Mais la mort violente s'est invitée brusquement chez nous.

En France, et bien au-delà de nos frontières, tous sont en état de choc. La majeure partie de nos concitoyens ont vécu cette situation comme un appel à redécouvrir un certain nombre de valeurs fondamentales de notre République comme la liberté de religion ou la liberté d'opinion.

Les rassemblements spontanés de ces derniers jours ont été marqués par un grand recueillement, sans manifestation de haine ni de violence.

La tristesse du deuil et la conviction que nous avons ensemble

quelque chose à défendre unissent les Français.

Une caricature, même de mauvais goût, une critique même gravement injuste, ne peuvent être mises sur le même plan qu'un meurtre. La liberté de la presse est, quel qu'en soit le coût, le signe d'une société mûre. Que des hommes nés dans notre pays, nos concitoyens, puissent penser que la seule réponse juste à une moquerie ou une insulte soit la mort de leurs auteurs place notre société devant de graves interrogations. Que des Français juifs paient encore une fois un tribut aux troubles qui agitent notre communauté nationale redouble encore leur gravité. Nous rendons hommage aussi aux policiers morts en exerçant jusqu'au bout leur fonction.

J'invite les catholiques de Paris à prier le Seigneur pour les victimes des terroristes, pour leurs conjoints, pour leurs enfants et leurs familles.

Prions aussi pour notre pays : que la modération, la tempérance et la maîtrise dont tous ont fait preuve jusqu'à présent se confirment dans les semaines et les mois qui viennent ; que personne ne se laisse aller à l'affolement ou à la haine ; que nul ne se laisse aller à la facilité d'identifier quelques fanatiques avec une religion tout entière.

Et prions aussi pour les terroristes qui découvrent la vérité du jugement de Dieu.

Demandons la grâce d'être des artisans de paix. Il ne faut jamais désespérer de la paix, si on construit la justice. ■

En bref

Amitié Judéo-Christienne

Étude de Psaumes
Mardi 10 février : Prières de reconnaissance (Ps 9 ; 10 ; 30 ; 34)
Avec le rabbin Yeshaya Dalsace et le Père Marc Rastoin.
Les rencontres ont lieu de 18h30 à 20h15, au 15, rue Marsoulan, Paris 12^e.

Cœur Eucharistique

Pour raisons de santé le Père Fabrice Varangot a dû mettre fin à sa mission de curé. Il sera remplacé dans quelques mois. Dans l'intervalle les deux autres paroisses du Haut Ménilmontant (ND-de-Lourdes et ND-des-Otages) assureront la relève.

Saint-Germain de Charonne

Résultat du concours de crèches

« Où vas-tu crêcher ce soir ? »

Réflexion bien connue envers l'ami de passage ou le sans-domicile-fixe.

Notre vie occidentale, en ayant assimilé ce mot se souvient encore de sa provenance : plusieurs des commerçants contactés par les paroissiens-clients sur le territoire de notre paroisse ont joué le jeu de mettre une crèche dans leur vitrine.

Cela a donné lieu à bien des discussions, où se révèle un accueil bien souvent plus favorable qu'on ne l'aurait pensé, craint ou souhaité.

Sur les nombreux candidats présentés, 7 restaient en lice après plusieurs démarches et dont la liste est jointe et que tous nous pourrions visiter pour les rencontrer et les remercier. Partager les candidats fut un long débat, faisant intervenir les critères comme le souci artistique autant que celui

de l'authenticité, la composition de la crèche et les moyens mis en œuvre, l'emplacement et la visibilité, etc.

Comme vous pourrez le voir, la première place fut reconnue, exæquo, au Salon de Coiffure, 13, rue Saint Blaise, et à la Boulangerie, place Saint Blaise. Sans doute à l'heure de parution les « chefs-d'œuvre » auront-ils disparu, mais nous pouvons parier que l'an prochain, quelque chose de nouveau pourra surgir.

Une grande crèche dans le chalet installé à cet effet devant Saint-Cyrille, et que beaucoup de passants ont pu admirer..., plusieurs autres chez nos commerçants... voilà qui peut relancer bien des questions et, pourquoi pas, faire renaître l'intérêt envers Jésus-Christ Sauveur dans nos vies : chez nous, à Saint-Germain de Charonne, la crèche est « vivante » et pas simplement la nuit de Noël ! ■

PÈRE RÉMI GRIVEAUX

Liste des Candidats :

Pizza	27 rue du Clos
Salon Image Coiffure	13 rue Saint Blaise
Restaurant « My Cedre »	32 rue Pelleport-
Boucherie « De Welle »	41 rue Mouraud
Galerie des artistes	20 rue Saint Blaise
Restaurant « Bistro du Parisien »	31 rue Pelleport
Restaurant : « Blaise & Basile »	Place Saint-Blaise
Boulangerie Place Saint-Blaise	Place Saint-Blaise

Les deux vainqueurs ex-æquo sont :



Salon Image Coiffure



Boulangerie Place Saint-Blaise

© LONG TRUONG

© LONG TRUONG



Un jour qui fait date

Le 18 février, mercredi des Cendres, début du carême

Le mercredi 18 février sera, pour les Catholiques, le jour de la célébration des Cendres. Au cours de la cérémonie, en signe de pénitence, le prêtre tracera une croix sur le front des fidèles en utilisant de la cendre obtenue par incinération de rameaux bénis l'année précédente. Ainsi s'ouvrira la période de préparation qui précède Pâques : le carême.

Quarante jours au désert

Le mot carême, qui vient du latin *quadragesima* signifiant « quarantième », fait référence à la durée de la période qu'il désigne : quarante jours.

Cette durée évoque l'épisode de la vie du Christ qui fonde et donne tout son sens au carême.

Les trois évangiles synoptiques rapportent qu'après son baptême, Jésus fut poussé par l'Esprit au désert où il resta quarante jours soumis à la tentation. Les récits de Mathieu et Luc font état de trois tentations repoussées par le Christ.

Les pierres transformées en pain

Jésus est d'abord mis au défi, puisqu'il a faim, de transformer les pierres en pain.

Jésus répond en citant une phrase du Deutéronome : « L'homme ne vivra pas de pain seul, mais de toute parole qui sort par la bouche de Dieu ». Cette sentence illustre une conception selon laquelle l'homme ne se réduit pas à son existence physique, à la nutrition et à la survie, mais cherche à s'accorder au dessein de Dieu qui le dépasse. C'est pour manifester leur adhésion à cette idée que de nombreux fidèles jeûnent le jour des Cendres et s'abstiennent de certaines nourritures, principalement l'alimentation carnée, durant le carême.

Le saut du haut du temple

Un autre défi est proposé à Jésus depuis la faite du temple : Qu'il se jette en bas ! S'il est vraiment fils de Dieu, Dieu commandera à ses anges de le porter dans leurs mains.

Jésus répond par une nouvelle citation biblique : « Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu ». Il s'agit ici de réfuter une conception erronée de la Providence divine, née de l'orgueil humain. L'homme qui se sait aimé de Dieu ne doit pas chercher à obtenir des preuves de cet amour par des miracles. C'est par la foi que l'homme doit répondre à l'amour de Dieu, une foi qui s'exprime dans la confiance et en rendant grâce. C'est pourquoi de nombreux chrétiens intensifieront leurs prières tout au long du carême.

Les royaumes du monde

La troisième tentation est un marché offert à Jésus en haut d'une très haute montagne : tous les royaumes du monde et leur gloire en échange de la soumission à Satan. Jésus réplique en citant à nouveau la Bible : « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et à lui seul tu rendras un culte ». Les royaumes du monde représentent ici les richesses matérielles, leur gloire c'est la jouissance du pouvoir tem-

porel. Les richesses proposées par Dieu aux hommes ne sont pas de ce monde, mais d'ordre spirituel. C'est vers Dieu que l'homme doit se tourner, et il faut, pour cela, être capable de se détourner du dieu argent et de ses pompes.

Ainsi, de nombreux Chrétiens auront à cœur, durant le carême, de s'assurer de leur détachement en

sachant donner à leurs prochains dans le besoin.

Ainsi, à l'imitation de Jésus, des chrétiens traverseront le carême en observant le jeûne, la prière et l'aumône, un chemin de quarante jours, itinéraire spirituel conduisant à Pâques et à la Résurrection. ■

CHRISTOPHE PONCET



La Tentation du Christ sur la montagne, Ducio di Buoninsegna (entre 1308 et 1311)

Le Jeûne pour le Climat Un apéro jeûnatoire le 1^{er} mars

À l'heure où le pape François est en plein travail sur une encyclique consacrée à la relation entre l'homme et la nature, les Chrétiens ne peuvent se désintéresser de la question de l'écologie. Depuis le mois de juillet dernier, quelques-uns d'entre eux, habitants du 20^e, se sont associés à une grande initiative mondiale, née le 1^{er} décembre 2013 : le Jeûne pour le Climat.

Naissance d'un mouvement mondial pour le climat

Le mouvement est né à la suite de la catastrophe subie par les Philippines au moment du passage du typhon Haiyan.

En même temps avait lieu à Varsovie la conférence des Nations Unies sur le climat.

L'un des participants, nommé Yeb Saño, appartenant que des membres de sa famille comptaient parmi les victimes, déclare qu'il cessera de manger jusqu'à ce que la conférence débouche sur des actions pour « arrêter la folie » de la crise climatique.

Par solidarité, des centaines d'autres personnes autour du monde décident alors de jeûner avec lui. De là, le Jeûne pour le climat a évolué en un mouvement mondial avec la participation d'associations de jeunes, d'écologistes et de groupes religieux, qui souhaitent tous une action urgente de la part des gouvernements concernant le changement climatique.

Plus de 10 000 personnes prennent part à ce mouvement.

Une étape importante : la Conférence de Paris sur le climat de décembre 2015

Le mouvement se focalise en particulier sur la Conférence sur le Climat qui réunira 195 chefs d'état et de gouvernement à Paris en décembre 2015. Il s'agit de mobiliser les énergies pour faire en sorte que de réelles décisions, à la hauteur de l'enjeu, soient prises au cours de ce sommet.

Un apéro jeûnatoire le 1^{er} mars pour découvrir le mouvement

Le petit groupe actif dans le 20^e se réunit chaque premier jour du mois. Le 1^{er} mars à 12h30, un « apéro jeûnatoire » se tiendra sur le parvis de Notre Dame de la Croix de Ménilmontant, place Maurice Chevalier. Un invité prestigieux fera une conférence sur la "Parole de l'Église sur le climat".

Ce sera également l'occasion de préparer la Conférence de Paris, en rappelant les discours des évêques de France et du pape et en commençant la mobilisation en vue de l'accueil des pèlerins venus du monde entier pour prendre part à cet événement. Pour en savoir plus, voir le site <http://jeunepourleclimat.org> ou écrire à jeunepourleclimat@gmail.com.
Rendez-vous à toutes les personnes intéressées sur le parvis de Notre Dame de la Croix de Ménilmontant, place Maurice Chevalier, le dimanche 1^{er} mars à 12h30. ■

LAURA MOROSINI
ET CHRISTOPHE PONCET

Le Pape François à Strasbourg Un message d'espérance destiné à tous les Européens

Le 25 novembre dernier, le Pape François a rendu visite aux Institutions européennes de Strasbourg à l'invitation du Président (socialiste) du Parlement. Au cours de deux longs discours, il a dressé un constat nuancé de la situation de l'Europe. Au-delà des thèmes incontournables comme l'accueil des migrants, des marginalisés ou de l'écologie, le Pape a adressé un message de réflexion, d'action et d'espérance à chacun d'entre nous.

En voici quelques extraits (sélectionnés par Pierre Plantade) :



Le Pape accueilli par Martin Schulz, Président du parlement européen

Approche critique d'un sud-américain

« A l'Europe, nous pouvons demander : Où est ta vigueur ? Où est cette tension vers un idéal, esprit d'entreprise et de curiosité ? Où est ta soif de vérité, que jusqu'à présent tu as communiquée au monde avec passion ? D'un peu partout on a une impression générale de fatigue et vieillissement, d'une Europe grand-mère et non plus vivante et féconde ? (Dans) un monde toujours plus interconnecté et globalisé, et donc de moins en moins « euro centrique », à une Union (européenne) plus étendue, plus influente semble cependant s'adjoindre l'image d'une Europe un peu vieillie et comprimée qui tend à se sentir moins protagoniste dans un contexte qui la regarde souvent

avec distance, méfiance et parfois avec suspicion.

Un message d'espérance et d'amour

Un message d'espérance fondé sur la confiance que les difficultés peuvent devenir des promotrices puissantes d'unité, pour vaincre toutes les peurs que l'Europe – avec le monde entier – est entrain de traverser.

L'espérance dans le Seigneur qui transforme le mal en bien et la mort en vie.

La perception de l'importance des droits humains naît justement comme l'aboutissement d'un long chemin, fait de multiples souffrances et sacrifices qui ont contribué à former la conscience du caractère unique, qu'on ne peut répéter, de toute personne humaine individuelle.

Aujourd'hui la promotion des droits humains joue un rôle central dans l'engagement de l'UE, en vue de favoriser la dignité de la personne, en son sein comme dans les rapports avec les autres pays. Prendre soin de la fragilité de la personne veut dire force et tendresse, lutte et fécondité au milieu d'un modèle fonctionnaliste et privatisé qui conduit inexorablement à la culture du déchet. Prendre soin de la fragilité, garder la mémoire et l'espérance, signifie prendre en charge la personne présente, dans sa situation la plus marginale et angoissante, et être capable de l'inscrire dans la dignité... ■



Urbanisme

Permis de construire

Délivré entre le 1^{er} et le 15 novembre
N° 92 du 25 novembre

76, rue Julien Lacroix.

Pét. : S.I.E.M.P.—Réhabilitation du bâtiment R+5 sur rue et construction de bâtiments R+5, R+1 et rez-de-chaussée à destination d'habitation (8 logements créés) et de commerce en rez-de-chaussée. Surface de planchers créée : 260 m².

Demandes de permis de construire

Déposées entre le 1^{er} et le 15 décembre
N° 1 du 2 janvier

10 au 14, rue Julien Lacroix, 76 au 96, rue des Couronnes, 1 au 5, place des Sources du Nord.

Pét. : PARIS HABITAT OPH.—Construction de 11 logements au rez-de-chaussée implantés sous le porche existant, réhabilitation du

bâtiment d'habitation de R+12 étages avec pose d'une isolation thermique et création d'une voie continue entre les deux accès. Surface créée : 712 m²

18 B au 20, villa Riberolle, 25, villa Riberolle.

Changement de destination d'un bâtiment commercial d'un étage, sur villa, en studio de danse et sport. Déposées entre le 16 et le 31 décembre
N° 04 du 13 janvier

130, rue de Bagnolet.

Construction d'un bâtiment d'habitation (30 logements) et de commerce de 5 à 6 étages sur 1 niveau de sous-sol (8 places de stationnement) après démolition d'un bâtiment d'habitation et de commerce sur rue et cour. Surface à démolir : 933 m². Surface créée : 1 963 m².

134, rue d'Avron

Pét. : S.I.E.M.P. — Réhabilitation avec surélévation d'un étage d'un bâtiment de 3 étages sur 1 niveau de sous-sol, sur rue et cour, à usage d'habitation, de commerce et d'ar-

tisanat supprimé pour être transformé en habitation, pour reconstruction (5 logements sociaux créés). Surface créée : 364 m².

48, rue Alphonse Penaud

Construction d'un bâtiment d'hôtel de tourisme (70 chambres) de 5 étages sur 1 niveau de sous-sol après démolition d'un bâtiment de bureaux de 2 étages. Surface à démolir : 1 767 m². Surface créée : 2 242 m².

Rue Paul Meurice

Pét. : PARIS HABITAT OPH. — Construction d'un bâtiment de 6 étages avec un niveau de sous-sol à usage de foyer de vie (36 logements) et de centre d'accueil de jour (15 logements). Surface créée : 2 735 m²

Demande de permis de démolir

Déposée entre le 1^{er} et le 15 décembre
N° 1 du 2 janvier

22, passage des Tourelles
Démolition d'un bâtiment d'habitation de 3 étages (8 logements) ■

Recette de Sylvie Gâteau de clémentines ou oranges pochées



Ingrédients :

1 orange et 2 clémentines ou 2 oranges, le jus et le zeste d'un citron, 5 ou 6 morceaux de sucre, 6 œufs, 250gr de sucre en poudre, 250gr de poudre d'amandes, 1 cuillère à soupe d'eau de fleur d'oranger (facultatif), 1 cuillère à café de levure chimique

Préparation :

Faites pocher les oranges et clémentines dans l'eau pendant 2 heures (peut être fait la veille), laissez refroidir, puis réduire en purée au mixer. Préchauffez le four à 190. Dans un saladier, battez les œufs à la fourchette. Ajoutez les oranges, la levure, le sucre et la poudre d'amandes. Mélangez bien et versez dans un moule à manquer. Enfourez pendant 1 heure environ. Sortez du four et laissez refroidir quelques minutes. Mélangez les morceaux de sucre écrasés avec le jus et le zeste de citron râpé. Avec une cuillère, étalez le mélange sur le gâteau et laissez refroidir complètement. Le sirop fait, une délicieuse croûte au citron sur le gâteau lui donne une légère saveur acidulée.

Petites annonces

Exclusivement réservées
aux particuliers, à adresser à
L'Ami du 20^e
Petites annonces
81, rue Haxo
75020 Paris

■ Attachés à votre quartier et curieux de ce qui s'y passe, rejoignez l'équipe de L'Ami pour apporter régulièrement ou occasionnellement des nouvelles sur la vie de l'arrondissement. Téléphonnez-nous au 06 83 33 74 66

Vie



pratique

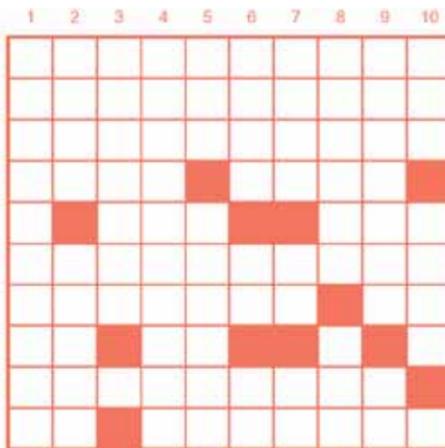
Les mots croisés de Raymond Potier n° 712

Horizontalement

I. Elles permettent de s'aérer en marchant. II. C'est elle qui tire. III. Exciterais. IV. N'avouas pas - pas rapide. V. S'oppose à la bourse - parfois écarlate. VI. Perte de sensibilité. VII. Jeton antique - le Thallium. VIII. Fin d'infinif - vieille note. IX. Dons. X. Le Christ - sous-produits du lin.

Verticalement

1. Roseraie ou châtaigneraie. 2. Passé au four - parfois à fleur de peau. 3. D'un sol à l'autre (plur). 4. Due souvent à l'humidité. 5. Dépêche célèbre - supprimat le faîte. 6. Fête une naissance - hier sans voyelles - Drame nippon. 7. On y fait du feu - fin de matinée - article. 8. Sonneries de clairon - pièce de charrue. 9. Echappait - pronom. 10. Possessif - Coule en Afrique.



Solutions du n°711

Horizontalement. — I. pèlerinage. II. animaliers. III. roselières. IV. on - ti - âne. V. ici - nota. VI. senti - rida. VII. Ségur - noir. VIII. raisonne. IX. évasé - en. X. net - zest.

Verticalement. — 1. paroissien. 2. énoncée - vé. 3. lis - ingrat. 4. émet - tuas. 5. râle - iriez. 6. ilien. 7. nie - ornons. 8. aération. 9. grenadine. 10. esse - arène.

L'Ami du 20^e • n° 712

Membre fondateur :
Jean Simon.

Président d'honneur :
Jean Vanballingham (1986-2008).

Président de l'association :
Bernard Maincent.

Trésorier :
Michel Koutmatzoff.

Ont collaboré bénévolement à ce numéro :
Valérie Albac, Père Jérôme Bascoul, Chantal Bizot, Isabelle Churlaud, Pierre Fanachi, François Hen, Laurence Hen, Cécile lung, Michel Koutmatzoff, Sylvie Laurent-Bégin, Jean-Blaise Lombard, Laurent Martin, Laura Morosini, Annie Neyret, Jean-Michel Orłowski, Josselyne Péquignot, Pierre Plantade, Christophe Poncet, Raymond Potier, Jean-Marc de Préneuf, Yves Sartiaux, Phuong Vasseux.

Conception graphique :
Marie Linard.

Illustrations :
Cécile lung.

Diffusion, communication, informatique :
Jacques Cuche, Jean-Michel Fleury, Roger Girand, Cécile lung, Michel Koutmatzoff, Laurent Martin, Annie Peyrelade, Pierre Plantade, Roger Toutain, André Pichard.

Régie publicitaire :
BAYARD SERVICE REGIE,
18, rue Barbès,
92 128 Montrouge Cédex
Tél 01 74 31 74 10

Mise en page et impression :
Chevillon Imprimeur,
26, boulevard Kennedy,
89100 Sens

L'Ami du 20^e, bulletin de l'association L'Ami du 20^e (loi de 1901), paraissant chaque mois. Commission paritaire n° 0616G-88395 N° ISSN 1270-7643
Dépôt légal : à parution
Courriel : lamidu20eme@free.fr
CCP : 1106-74K Paris
Rédaction, administration :
81, rue Haxo, 75020 Paris
Tél 06 83 33 74 66 - Fax 01 43 70 26 81

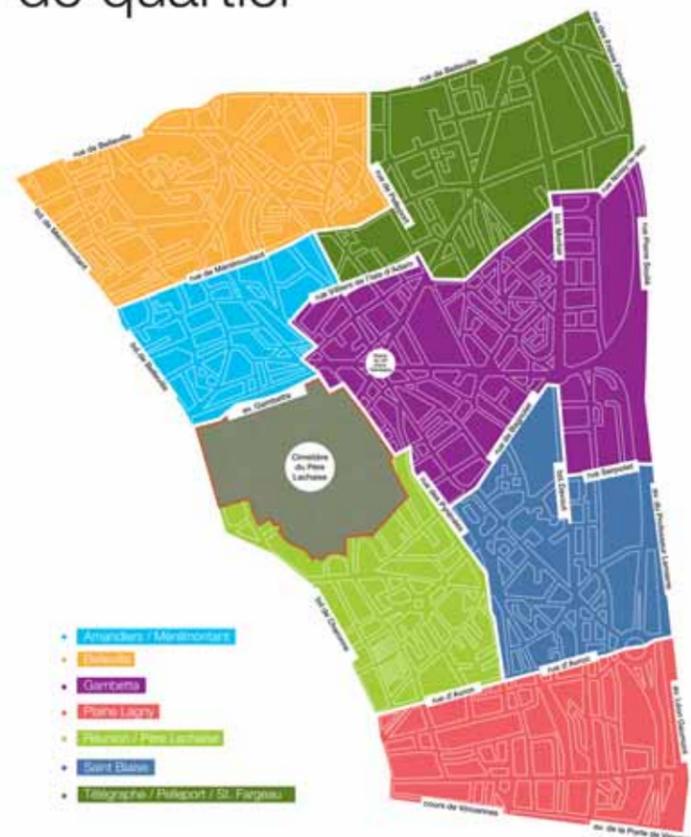
Site Internet de l'Ami du 20^e
<http://lamidu20eme.free.fr>

En bref

La Caisse de Crédit Mutuel de Paris 20 Saint-Fargeau tiendra son Assemblée Générale le vendredi 6 mars à 19h au théâtre LE TARMAC 159 avenue Gambetta ■

La nouvelle carte des Conseils de quartier

mairie
paris 20
Les
conseils
de quartier





Les Amandiers Un quartier original

Le quartier des Amandiers est situé entre la rue de Ménilmontant, le Père-Lachaise, le boulevard de Ménilmontant au sud et la rue Sorbier au nord. C'est un très vieux quartier d'habitation, car sur un plan de 1854, sous Napoléon III, la construction y était déjà relativement dense par rapport aux parties plus hautes de Belleville et Ménilmontant encore très agricoles et peu construites. Il est vrai que ce quartier était situé en bordure du Paris d'alors, le long de l'enceinte des Fermiers Généraux et près d'une porte d'accès à Paris. Le boulevard de Ménilmontant s'appelait alors boulevard des Amandiers et la rue de Ménilmontant La Chaussée de Ménilmontant. La grande courbe de la rue des Amandiers existait déjà.

Vers 1900 le repaire des Apaches

Vers 1900, c'est un des quartiers les plus misérables qui est devenu le repaire d'une bande d'« Apaches. » Si Belleville avait « casque d'or », ici c'était une certaine Maria Cosson qui était « la Reine des Amandiers ». Ces voyous avaient, pour signe distinctif, un tatouage sur la main en forme de croissant.

Entre les deux guerres un îlot insalubre

Entre les deux guerres mondiales, ce quartier va être déclaré « îlot insalubre n° 11 ».

La raison en est la prolifération de la tuberculose, une maladie très contagieuse et dite « populaire », favorisée par la surpopulation dans ces logements. Cette théorie a été contestée par un article paru dans « le XX^e arrondissement » en 1999 (édité par l'action artistique de la Ville de Paris), dont le titre était « la légende des îlots insalubres » ! Cela prouve que la polémique a duré très longtemps sur l'aménagement de ce quartier. Les premières expropriations ont lieu seulement en 1920, mais la chaîne d'organisation nécessaire : immeuble de transit-expropriation-relogement-démolition-reconstruction et logement définitif fonctionne très mal. Après la seconde guerre des immeubles de type Le Corbusier Au lendemain de la seconde guerre mondiale, il y a une forte pénurie de logements.

L'urbanisme du quartier s'inspire des théories de Le Corbusier avec 3 immeubles « barres ». C'est un bouleversement du quartier peu apprécié par les habitants qui trouvent les loyers trop chers. Artisans puis commerçants fuient le quartier. On construit jusqu'en 1967.

En 1972 création d'une ZAC

En 1972 on crée une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté). Nouveaux architectes, nouveaux projets, nouvelles constructions, nouvel échec d'une architecture hybride et hétéroclite !

Enfin Castro achève les travaux

En 1996, on change de politique. Le nouvel architecte, Castro, privilégie le tissu urbain encore existant et achève les travaux en conservant et en aménageant les constructions les plus récentes.



Commerces et restaurants en périphéries du quartier

Depuis 1920, il aura fallu près de 90 ans pour rénover ce quartier !

Un résultat global en demi-teinte

Si l'impression générale sur l'ensemble architectural du quartier est plutôt agréable malgré des constructions d'époques différentes, mais toutes « modernes » d'aspect, on peut reprocher une répétition lassante des mêmes façades dans certaines rues (Panoyaux, Max Ernst). Il y a encore des chantiers en cours : ravalements et logements pour étudiants rue Delaitre. A 4 heures de l'après midi en semaine le quartier est à peu près vide de piétons ou de voitures. C'est un peu triste et la cause en est probablement le manque presque total de boutiques et de cafés. Non, ils ne sont pas revenus ! Toutes les activités commerciales se reportent sur les rues périphériques où les bâtiments anciens n'ont pas été démolis, comme le boulevard de Ménilmontant ou la rue du même nom.

La rue de Ménilmontant : peu enthousiasmante

Malheureusement cette dernière rue est, à mon avis, la moins belle du 20^e avec ses immeubles trop disparates pour cette rue, souvent sales, couverts de tags et d'affichages sauvages plus ou moins déchirés. J'ai compté une vingtaine de boutiques fermées, abandonnées ou « à louer » depuis le haut de la rue ! Est-ce la forte pente et l'étroitesse des trottoirs qui font fuir les commerces ? On n'a guère envie d'y faire du « lèche vitrine » ! Si le haut de la rue commence à être amélioré, il y a une grosse rénovation à faire dans cette voie qui est une artère très fréquentée. A noter comme bâtiment culturel du quartier : le conservatoire Georges Bizet datant de 1985, rue des Cendriers, le XX^e Théâtre rue des Plâtrières et le centre d'animation des Amandiers au 110 rue des Amandiers. Ces quelques lignes sur ce quartier ne sont qu'un coup d'œil d'un visiteur en promenade et n'évoquent pas, de ce fait, la vie des habitants actuels. Un autre sujet que des résidents pourraient proposer à L'AMI ? ■

JEAN-BLAISE LOMBARD

D'anciens noms de rues conservés

Certains noms datent de l'époque des vergers et des cultures : « Les Amandiers » sont des arbres qui poussent au sud de la France ; ils devaient être peu nombreux dans le quartier ! Les « mûriers » ont donné leur nom à un square et à une rue. La rue des « Panoyaux » devrait s'appeler Sans pépin puisqu'il y poussait un raisin sans pépins ! Cette rue date de 1812. Comme dans tout les quartiers du 20^e, il y a des rues qui portent depuis longtemps, des noms de gens inconnus dont le seul mérite était d'être propriétaire du terrain (Elisa Borey depuis 1883, Duris depuis 1832, Victor Letalle depuis 1881, etc.). Enfin certains noms rappellent des activités anciennes comme les « plâtrières », datant de 1877, qui rappellent les proches carrières de plâtre, ou les « cendriers » (1851), qui vendaient de la cendre pour faire la lessive.



D'autres ont reçu le nom d'artistes

Des rues reçurent le nom d'artistes comme le peintre Fernand Léger (1881-1955), pionnier du « cubisme », ou un autre peintre, Max Ernst (1891-1967), issu du style « surréaliste », ou encore l'écrivain-poète Jacques Prévert (1900-1977) qui écrivit aussi des dialogues pour le cinéma et dont les poèmes furent souvent mis en musique (les feuilles mortes, Barbara...). Ces rues portent ces noms depuis 1987 à 1990. Passons très vite sur des gens peu connus mais méritant une plaque de rue, comme, entre autres, l'officier Louis Delgrès (1766-1802) ou Louis Nicolas Clérambault (1676-1749) organiste et compositeur. Reste une rue au nom mystérieux : « rue des Partants » ? Qui sont ces partants ; où allaient-ils ???

En bref

Association Les Comptoirs de l'Inde

60, rue des Vignoles
Tél. : 01 46 59 02 12
- Du 25 janvier au 13 février : L'Association organise comme tous les 2 ans son traditionnel voyage des 5 comptoirs, les anciens établissements français des Indes, les grands Temples et les Palais du Sud de l'Inde.
- Le vendredi 20 février à 19h : Dédicace de l'Ouvrage « Les SÂDHUS » éd. ALMORA par Erik Sablé et conférence sur ces hommes sacrés de l'Inde.
- Le samedi 28 février à 15h30, Assemblée Générale ordinaire,



PROGRAMME DES THÉÂTRES

THÉÂTRE DE LA COLLINE

15, rue Malte-Brun, 01 44 62 52 52
www.colline.fr

• au grand théâtre

Le mendiant ou la mort de Zand

Texte Iouri Olécha
Mise en scène Bernard Sobel et Michèle Raoul-Davis
Du 5 au 29 novembre

• au petit théâtre

Gênes 01

Mystère pour deux voix
Texte : Fausto Paravidino.
Mise en scène : Victor Gauthier-Martin
Du 10 novembre au 6 décembre

THÉÂTRE DE LA COLLINE

15, rue Malte-Brun, 01 44 62 52 52

• au grand théâtre

Platonov

De Anton Tchekhov Collectif Les Possédés
Création collective dirigée par Rodolphe Dana
Jusqu'au 11 février,
Du mercredi au samedi à 20h
mardi à 19h30, dimanche à 15h
Pièce écrite par un auteur de 20 ans qui, contre l'ennui, dresse le désir, tous les désirs, d'aimer, de détruire, d'être riche. S'il y a échec de la vie, il flamboie !

La bête dans la jungle

De Henry James
Adaptation française Marguerite Duras
Création collective dirigée par Rodolphe Dana
Du 26 février au 22 mars
Du mercredi au samedi à 20h30
mardi à 19h30, dimanche à 15h30
Conjonction de deux immenses écrivains avec tous les motifs durassiens : l'attente vaine, l'absence d'histoire, la difficulté d'aimer, l'effroi du désir, la peur de la froideur.

• au petit théâtre

Du pain et des rolls

Écriture Julie Duclos et Guy-Patrick Sainderichin
Mise en scène Julie Duclos
Jusqu'au 14 février mercredi au samedi à 21h, mardi à 19h, dimanche à 16h
Comme point de départ le film culte « la Maman et la Putain ».
Le théâtre comme outil pour sonder les cœurs, les corps, les âmes et prendre le pouls de notre présent.

THÉÂTRE DE MÉNILMONTANT

15 rue du Retrait, 01 46 36 98 60

• Salle XL

De Quoi ?

Texte et Mise en scène : Fabrice Hubert et Max Merry
Jusqu'au 19 février
Les mardis, mercredis, jeudis à 21h15
Théâtre de l'absurde : Deux hommes qui ne se connaissent pas se réveillent dans un endroit inconnu. Comment vont-ils s'en sortir ? Pourquoi sont-ils ici ?

• Labo

La Musique souvent me prend...comme l'Amour

Mise en scène : Alexandre Roglet
Du 20 janvier au 19 février
Les mardis, mercredis, jeudis à 21h15
Une traversée émotionnelle de la vie et l'œuvre de Léo Ferré à travers le théâtre, la danse et la musique

VINGTIÈME THÉÂTRE

7 rue des Plâtrières,
01 43 66 01 13

Les Pâtisseries

De Jean- Marie Piemme
Mise en scène Nabil El Azan
Jusqu'au 22 février.
Du jeudi au samedi à 19h30,
dimanche à 15h
Supplémentaire 4 février à 19h30
Relâche le 1^{er} février
Les sœurs de la pâtisserie Charlemagne règlent leurs comptes avec une époque qui préfère l'industriel au « fait maison » et avec le promoteur immobilier responsable de leur fin d'activité.

C'est la faute à Le Corbusier

De Louise Doutreligne
Mise en scène Jean-Luc Paliès
Jusqu'au 22 février
Du jeudi au samedi à 21h30,
dimanche à 17h30
Voir article page 16

Les Caprice de Marianne

D'Alfred de Musset
Mise en scène Stéphane Peyran
Du 26 février au 19 avril
Du jeudi au samedi à 19h30, dimanche à 15h
Dans l'univers décadent d'une ville de Naples fantasmé, la Belle Marianne au centre d'un jeu de dupes, se voit reprocher sa froideur et mettre en doute sa vertu.

LE TARMAC

159 avenue Gambetta
01 43 64 80 80

Québec | Théâtre

Du 3 au 7 février

Mon Vieux et Moi

Mise en scène Julien Bouffier, Rachid Akbal
Mardi à 10h et 14h30, mercredi à 10h et 20h, jeudi à 14h30, vendredi à 10h et 20h, samedi à 16h
« Je viens d'adopter Léo, il a 99 ans, je l'ai connu au centre d'hébergement ».

STUDIO DE L'ERMITAGE

8 rue de l'Ermitage,
01 44 62 02 86

Festival au Fil des Voix : la mal coiffée

Lundi 2, Mardi 3, Mercredi 4 février
à 20h30
Cinq voix féminines chantant en occitan puisent dans le chant populaire languedocien.

Cirque Electrique

La Dalle des cirques
Place du Maquis du Vercors

Cabaret électrique

A partir de 17 ans, durée : 2h30
Jusqu'au samedi 28 mars, à 21h
Les jeudis, vendredis et samedis
Une brocante dans le spectacle, tout s'achète dans ce bric-à-brac, une pointe de poésie, d'Arthur Rimbaud à Iggy...

SPECTACLES POUR ENFANTS

VINGTIÈME THÉÂTRE

Tout public et scolaires

Les Misérables

De Victor Hugo
Adaptation et Mise en scène Manon Montel
Jeudi 5 et 12 février à 14h30
Le parcours des personnages mythiques autour de Jean Valjean et de Cosette dans un univers coloré ponctué de chants, de danses et de refrains populaires.

THÉÂTRE AUX MAINS NUES

7 square des Cardeurs, 01 43 72 60 28
Tout public à partir de 7 ans
Je n'ai absolument pas peur du loup !
D'après Alphonse Daudet et Sergueï Prokofiev. Théâtre de mains
Dimanche 1^{er} février, à 15h

PROGRAMME MUNICIPAL

« INVITATION AUX ARTS ET SAVOIRS »

AU CARRÉ DE BAUDOIN

Déambulations philosophiques : à propos du pouvoir

Jeudi 12 février à 18h
La question du pouvoir selon les théoriciens du droit naturel
Les théories bourgeoises du « droit naturel » (XVI^e-XVIII^e siècles) ont considéré que si les hommes vivent en société, ce n'est que parce qu'ils y sont poussés par leur intérêt
Animée par Jean-François Riaux.
http://www.carredeboudouin.fr

A la découverte du langage musical (saison 3) : un soir, une œuvre

Vendredi 13 février à 19h
Schubert – Premier trio pour violon, violoncelle et piano
Composé à la fin de la vie du compositeur, ce premier trio renferme tous les ingrédients du début du romantisme, non seulement par sa forme, mais aussi par les choix de « couleurs »
Animée par Michaël Andrieu, docteur en musicologie. http://www.carredeboudouin.fr

Croq'Anime Autour du film d'animation

Mercredi 4 février à 19h30
Réservation conseillée au 01 43 15 02 24 ou info@croqanime.org
Quel format choisir, court ou long
Le cinéma d'animation englobe plusieurs types de films : longs-métrages, courts-métrages, série télévisée, publicités et clips vidéo. Pour chacun de ces types, la narration et les techniques sont différentes. Conférences animées par différentes personnes du monde du cinéma de l'animation.

A la découverte de l'art actuel L'artiste au cœur de la société

Mardi 3 février à 14h30
Penser autrement le travail
Depuis les années 1960, les artistes ont investi le monde du travail sur lequel ils exercent un regard critique en interrogeant ses résonances politiques et culturelles, en imaginant d'autres relations possibles au travail.
http://www.carredeboudouin.fr

Histoires de Jazz & de Musiques

Samedi 7 février
Horaires : ouvertures des portes à 15h (programmation musicale), conférence de 16h à 17h45.
Weather Report, raconté par Frédéric Goaty.
De 1971 à 1986, le claviériste Joe Zawinul et le saxophoniste Wayne Shorter ont codirigé l'un des groupes les plus marquants de l'histoire du jazz moderne, Weather Report – en français, le Bulletin Météo.

Dialogues littéraires

Mercredi 4 février à 14h15
Yves Pagès pour Souviens-moi, éd de L'Olivier.
Brèves rencontres, deuils en miroir, scènes insolites, malentendus exemplaires : autant d'instantanés patiemment rassemblés, subtil jeu d'échos, réinvention d'une mémoire, émotions déjouées par l'humour. C'est ce regard décalé, insolent, qui donne tout son prix à cet autoportrait en forme de puzzle.

Histoires de photographies : un siècle d'expérimentations (1816-1914)

Mardi 10 février à 19h
Les révolutions de l'instantané : applications scientifiques et pratique amateur. En 1878, un nouveau négatif est mis au point, dont l'extrême sensibilité va permettre de faire des photographies en une fraction de seconde.

Lire la ville : le 20^e arrondissement

Samedi 14 février à 15h
L'eau dans le 20^e
Les eaux de Paris, les eaux de Belleville, regards et fontaines. Marie-Claude Vachez, architecte-urbaniste indépendante, a pu appréhender la complexité de l'histoire de la ville et de ses composantes. Passionné d'histoire locale, Denis Goguet fréquente les Archives nationales pour apporter un regard neuf sur l'histoire de nos villes

CINE SENIORS

Séance gratuite mensuelle pour les seniors du 20^e au Cinéma Etoile Lilas Place du Maquis du Vercors AMAZONIA de Thierry Ragobert
Le mardi 10 février à 14h30
Les tickets sont à retirer au bureau d'accueil de la Mairie

MUSIQUE

L'association « Les amis de l'Orgue de Saint-Gabriel à Paris » www.aosg.fr vous annonce le concert suivant, à noter dans votre agenda :
Le dimanche 8 février à 15h30
Eglise St Gabriel (angle rue des Pyrénées et Cours de Vincennes)

Trompette & orgue

Romain Leleu & Thierry Escaich
Entrée Libre
Ces deux artistes ne se sont pas produits récemment dans Paris intra-muros, avec cette formule en duo qui alliera des pièces baroques et modernes. Rappelons que Romain Leleu (http://www.romainleleu.com/fr/) est le leader de la nouvelle génération de trompettistes, et Thierry Escaich (http://www.escaich.org/) l'éminent compositeur et organiste (titulaire de l'orgue de St Etienne du Mont à Paris).

CONFERENCE

L'A.H.A.V. présente
Le mercredi 11 février à 18h30
« Guerre à la guerre »
L'œuvre graphique de Théophile-Alexandre Steinlen (1859-1923) par Jeannine Christophe, présidente d'honneur d'histoire et vies du 10^e (HV10).
Mairie du 20^e (Salle du Conseil)

BIBLIOTHEQUE OSCAR WILDE

12, rue du Télégraphe
Tel. : 01 43 66 84 29
Le samedi 7 février à 15 heures
Lecture thématique : Partir quand même
A l'occasion du départ à la retraite d'Yves Sartiaux, responsable de l'établissement, les bibliothécaires et le groupe de lecteurs passionnés évoquent ce sujet à travers de textes de théâtre, parmi lesquels : « Faux départ » de Jean-Marie Chevret, « Garage des ancêtres » de Jean Collette et Toni Cecchinato, « Adrien » de Jean-Pierre Dopagne, « Faire bleu » de Jean-Paul Wenzel. Ils liront également des extraits du roman de Pierre Gagnon « Mon vieux et moi », dont une adaptation est à l'affiche du Tarmac du 3 au 7 février (voir rubrique Théâtre).



Au Vingtième Théâtre

C'est la faute à Le Corbusier ? de Louise Doutreligne

Deux architectes, un homme et une femme, présentés par la Maire de la ville, en vue de la réhabilitation d'un quartier de banlieue se rendent au pied d'une tour pour rencontrer la population. Ce jour-là dans le local social, il y a de l'animation, avec un jeune groupe de musique en répétition, un buffet est dressé, et les habitants ont leur cahier de doléances... Retenus par le gardien et les musiciens, les deux visiteurs vont devoir rester plus longtemps que prévu afin d'entendre ce que leur a réservé le comité d'accueil... Louise Doutreligne est l'auteur d'une trentaine de pièces. Pour cette réalisation, il est important de dire qu'elle a choisi un processus d'écriture multi-support (film, texte, musique).



Une comédie urbaine

Entre théâtre militant, généreux et pédagogique, la pièce nous entraîne dans le monde des constructeurs et pose quelques questions cruciales sur les grands ensembles des cités : pourquoi ces barres, ces dalles, ce béton ? Des éléments de réponse sont donnés par douze personnages qui apparaissent dans une vidéo : à qui la faute ? Qui sont les donneurs d'ordre ? Les habitations sont-elles des lieux de solidité ou de cauchemar ? Quelles sont les solutions ? Détruire et reconstruire en pensant à ceux qui y vivent au quotidien pour de vrai ? Car ce qu'ils disent est parfaitement juste. La mise en application du texte de Louise Doutreligne par Jean-Luc Paliès permet au spectateur de bien balayer les angles du plateau pour y voir évoluer les neuf comédiens et tous les témoins à l'image. Une mention spéciale au cœur de la distribution pour la chanteuse Ruth Lori M'Balanda. *C'est la faute à Le Corbusier ?* offre à tous un moment de partage et de réalité(s). ■

YVES SARTIAUX

Le Vingtième théâtre, 7, rue des Plâtrières, jusqu'au 22 février, 01 43 66 01 13



© NINA LEBAUH

Médiathèque Marguerite Duras

115 rue de Bagnolet
tél. 01 55 25 49 10

Exposition du 6 février au 30 avril

Portraits de familles : instantanés (re)trouvés
Accueillante, douce, aimante ou au contraire fermée, agressive, la famille a une fâcheuse tendance à laisser des traces. **Valentine Fournier, Coco Fonsac et Pascal Pichon** s'approprient et transforment ces traces, intimes, personnelles ou collectives, laissées au fil d'une vie.

Le mardi 3 février à 19h30

La souffrance est une école de sagesse

Film documentaire d'Ariane Astrid Atodji

Ce film projeté dans le cadre du cycle « Portraits de familles » s'inscrit également dans le festival **Bobines sociales** : <http://www.bobines-sociales.org/>

Exposition du 6 février au 3 mai

Belleville, années 60 : Rue des Cascades, histoire d'un film

Artistes d'hier et d'aujourd'hui, photographes, cinéastes, romanciers nous invitent à cheminer, dans l'âme si singulière des quartiers de Belleville et Ménilmontant. Le cinéaste **Maurice Delbez** a produit un film intime originellement baptisé **Rue des Cascades** (diffusé sous le titre **Un gosse de la butte**). Rue des Cascades, « c'est aussi l'histoire d'un film... » !

En partenariat avec l'association Trajectoires :

- **le vendredi 6 février à 19h30**

Un gosse de la butte (Rue des Cascades)

Projection du film et rencontre avec le réalisateur **Maurice Delbez**. (1963 - 1h27)

- **le samedi 21 février à 15h30**

J'écris comme je vis : parcours entre vie et écriture

Rencontre avec **Dany Laferrière**

Sur inscription auprès des bibliothécaires 01 55 25 49 10

Le mercredi 25 février à 15h

Piano Forest

Projection du film d'animation de **Masayuki Kojima**. 2007. 1h41min

A partir de 6 ans

Dans le cadre du cycle « Piano »

laforet
Notre équipe vous accompagne dans toutes vos transactions et projets de location
ÉVALUATION GRATUITE DE VOTRE BIEN
46, rue d'Avron 75020 PARIS - 01 44 64 81 81
M 9 BUZENVAL - M 2 AVRON
www.laforet-paris20avron.com - paris20avron@laforet.com
Pour vendre un bien immobilier, on a tous une bonne raison de choisir Laforet

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT
MARA Démolition - Maçonnerie - Carrelage
Peinture - Plomberie - Electricité Générale
9, rue de Crimée - 75019 PARIS • Tél. 01 42 01 27 13
Port. 06 07 67 12 15 - Dépannage : plomberie - électricité

PLOMBERIE
COUVERTURE
CHAUFFAGE
Ets MERCIER
Tél. 01 47 97 90 74
21 bis, rue de la Cour-des-Noues

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE
Aménagement cuisine salle de bains
Ets Riboux et Felden Entretien d'immeubles Dépannage rapide
1, rue Pixérécourt, 75020 Paris
Tél. 01 46 36 68 23

Fromagerie Beaufile
Fromager - affineur
www.fromagerie-beaufile.com
118, rue de Belleville
75020 Paris
01 46 36 61 71

STUDIO VITRAIL
Restauration de vitraux
Création vitrerie
13 rue Gustave Courbet
92220 BAGNEUX
Tél. : 01 45 46 64 07
Port. : 06 62 84 83 40
studiovitrail@gmail.com

ENTREPRISE GÉNÉRALE BÂTIMENT
99 rue de Ménilmontant
75020 Paris
Tél. : 01 46 36 17 54
Port. : 06 60 97 65 35

L'ASSURANCES GROUPE GIE
HABITATION/MUTUELLE/AUTO
Agence Paris/Montreuil 84, bld Davout 75020 Paris
Tél. : 01 46 59 22 28
Fax : 01 46 59 22 06
lassurances@hotmail.fr
Agence Colonel Fabien 47, bld de la Villette 75010 Paris
Tél. : 01 42 03 01 00
Fax : 01 79 75 83 30
monassureur@hotmail.fr
Agence Paris/La Fayette 91, rue La Fayette 75009 Paris
Tél. : 09 50 43 01 01
Fax : 09 55 43 01 01
prioritesante@live.fr

BISTROT RESTAURANT
Spécialités serbes du mardi au samedi soir
188 bis, rue de Belleville 75020 Paris
Tél. : 01 43 49 23 50
Petro : 06 12 25 29 25
mail : petro.d@hotmail.fr

CHÉRET AAM
ATELIERS D'ART LITURGIQUE
9, rue Madame - Paris 6^e
Tél. 01 42 22 37 27
www.cheret-aal.fr
E-mail cheret.aal@wanadoo.fr
(Quartier Saint-Sulpice)

Des jeux de société pour toute la famille !
37 bvd de Charonne 75011 Paris
01 83 06 33 59
Du mardi au samedi 10h30 - 19h30
www.robindesjeux.com
Robin des Jeux

L'Ami du 20^e

En vente chez tous les marchands de journaux

Prochain numéro de **L'AMI** à partir du vendredi 27 février 2015